

Entrée en vigueur le 15 mars de la nouvelle loi fixant la durée du service national à un an (Défense)

La nouvelle loi relative au service national fixant sa durée à un an, entre en vigueur le 15 mars courant, et concerne le contingent 2014/2 prévu pour être libéré le 15 septembre prochain en vertu de l'ancien code, a annoncé jeudi, le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué.

p. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 13 Mars 2015 - 22 jounada al awal 1436 - N° 897 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGERIE-TUNISIE

Le Président Bouteflika reçoit le chef de la diplomatie tunisienne

p. 24



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'EGYPTE À SHARM EL-CHEIKH

Sellal représente le Président Bouteflika

p. 24

DIALOGUE INTER-LIBYEN
La réunion d'Alger, prélude à la réalisation de la réconciliation nationale en Libye

p. 5

COMMUNICATION

La professionnalisation de la presse se poursuivra «quelles que soient les circonstances»



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué jeudi à Alger que la concrétisation du projet du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, relatif à la professionnalisation de la presse se poursuivra

«quelles que soient les circonstances». «Nous concrétiserons le projet du président de la République relatif à la professionnalisation de la presse quelles que soient les circonstances», a souligné M. Grine lors d'une

conférence de presse à l'issue d'une rencontre sur «l'éthique de l'information», précisant que cela «interviendra dans les six ou huit prochains mois».

p. 3

JOURNÉE MONDIALE DES HANDICAPÉS

LE SECRÉTAIRE NATIONAL DE L'UNHA, M. REZZAK MOHAMED NABIL, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

DES ACQUIS ET BEAUCOUP D'INSUFFISANCES À COMBLER

SANTÉ

DIABÈTE DE TYPE 1

De plus en plus de complications chez les jeunes

Pages 12-13

CULTURE

CONSTANTINE
CAPITALE DE LA
CULTURE ARABE
2015
Invitation
de 21 Etats
arabes

p. 9

FOOTBALL CLASSEMENT FIFA

L'Algérie
reste à la
18^e position
mondiale

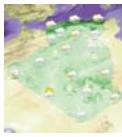
p. 21

SOCIÉTÉ

HIER À 12H44
Tremblement de terre de 3,2 degrés à Djelfa

p. 10

Météo



Régions Nord : 16° à Alger

Temps localement brumeux en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis prédominance du soleil en cours de journée. Les vents seront faibles. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili avec quelques faibles pluies locales. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

MOUDJAHIDINE
Zitouni demain à Tindouf



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera demain samedi 14 mars, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf.

PALAIS DE LA CULTURE
Clôture du 4^e Festival national de l'habit traditionnel

La ministre de la Culture, Mme Nadia Labidi, présidera cet après-midi à partir de 16h au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la cérémonie de clôture du 4^e Festival national de l'habit traditionnel.



PT
Réunion ce matin du BP



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, présentera le rapport d'ouverture du Bureau politique, ce matin à partir de 10h au siège du parti sis à El Harrach, Alger.

CE MATIN À SIDI FREDJ
28^e session ordinaire du Conseil national des SMA

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Boualleg, présidera les travaux de la 28^e session ordinaire du Conseil national ce matin au camp international de scouts Mohamed-Bouras, Sidi Fredj, Alger.

DEMAIN À BENI SAF
Conférence de Mohamed Benhamou

Le président du parti El Karama, M. Mohamed Benhamou, animera une conférence sur «L'enseignement, profession ou mission?», demain samedi 14 mars à partir de 11h à la salle Cléopâtre de Beni Saf, wilaya de Aïn Témouchent.



DEMAIN AU MÉTRO D'ALGER
Journée d'information de SOS hépatites

L'association nationale SOS Hépatite, organisera demain samedi 14 mars à partir de 9h au niveau du métro d'Alger (station Tafourah), une journée d'information et de sensibilisation.



Max Min

	Max	Min
Alger	16°	11°
Oran	19°	11°
Annaba	15°	11°
Béjaïa	15°	11°
Tamanrasset	26°	12°

Horaires des prières

Vendredi 22 jumada al-oula 1436

Fajr	05:43
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:49
Isha	20:08



AGRICULTURE
Nouri demain à Mascara et Saïda

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdelouahab Nouri, effectuera une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Mascara et Saïda, demain samedi 14 mars 2015. Au cours de cette visite, le ministre inspectera des exploitations agricoles et d'élevage et s'entendra avec des agriculteurs, éleveurs et industriels de l'agroalimentaire.



DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur «La solution aux maladies auto-immunes»

Le Forum de DK News reçoit samedi 14 mars 2015 à 10 h 30, des spécialistes en nutrition et en alimentation pour traiter de sujets d'actualité tels que : « Pourquoi grossit-on ? », la nouvelle pyramide alimentaire, l'alimentation sans gluten et la solution aux maladies auto-immunes ». La conférence-débat sera animée par le Dr Ilyes Baghli, président de la Société algérienne de nutri-



trition et de médecine orthomoléculaire (SANMO) et le Dr Marion Sylvie Kaplan, médecin bio-nutritionniste de Toulon (France). La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.

DEMAIN AU SIÈGE DE TAJ
Réunion du Bureau politique



Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera demain samedi 14 mars à partir de 10h30 au siège national du parti sis à Dely Ibrahim, l'ouverture des travaux du Bureau politique.



DEMAIN À L'ENP
Lead H-Tech



L'Ecole nationale polytechnique organise demain samedi 14 mars à partir de 8h30, l'événement Lead H-Tech, qui a pour but de solliciter l'esprit de l'innovation et enrichir les connaissances des étudiants.

ANP
Entrée en vigueur le 15 mars de la nouvelle loi fixant la durée du service national à 1 an

La nouvelle loi relative au service national fixant sa durée à un an, entre en vigueur le 15 mars courant, et concerne le contingent 2014/2 prévu pour être libéré le 15 septembre prochain en vertu de l'ancien code, a annoncé hier, le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué. «Conformément aux dispositions de la nouvelle loi relative au Service national, notamment l'article 76 qui stipule, dans son alinéa 2 que les modalités de son application sur les militaires du service national en activité de service à la date de sa publication, sont fixées par voie réglementaire, le ministère de la Défense nationale a promulgué un texte réglementaire sur décision de M. le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, fixant la date du 15 mars 2015 pour la libération du contingent 2014/2, prévu pour être libéré conformément à l'ancien Code le 15 septembre 2015», a-t-on précisé.



DU 16 AU 18 MARS À RELIZANE
57^e Journées portes ouvertes de la Sûreté nationale



La Direction générale de la Sûreté nationale organisera du 16 au 18 mars au sein de la maison de la Culture de Relizane, la 57^e édition des Journées portes ouvertes de la Sûreté nationale. Au programme : découverte des différents services de police, rencontre avec des cadres de la Sûreté nationale, mais aussi interactivité via les nombreux ateliers qui vous sont proposés. Les visiteurs auront l'occasion d'assister à des ateliers animés par les éléments des différentes directions et services centraux avec la présentation des moyens technologiques modernes utilisés par la Direction générale de la Sûreté nationale. Des circuits d'éducation routière seront installés pour les enfants afin de leur permettre de tester leurs réflexes en conduite. Quant aux jeunes, il auront la possibilité de s'informer sur les métiers de la police, notamment les modalités pour être policier ou agent civil.

LOUH DEVANT LE PARLEMENT

La réforme de la justice a permis de réduire les erreurs matérielles entachant les jugements

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux Tayeb Louh a affirmé hier à Alger que la réforme de la justice a permis de «réduire» les erreurs matérielles qui entachent les jugements et décisions de justice.



«La réforme du secteur de la Justice a permis de réduire les erreurs matérielles qui entachent parfois les jugements et autres décisions émanant de ce corps», a indiqué M. Louh qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la nation estimant que la correction d'une faute matérielle ne signifiait pas que la juridiction habilitée en la matière intervenait en vue d'une modification du jugement ou décision entachés».

Le législateur «a par arrêté de délais» pour la rectification des erreurs matérielles, a fait savoir le ministre précisant que pour les décisions administratives un délai de deux mois, à compter de la date du jugement, est accordé pour apporter cette correction en raison de l'urgence qu'il y a à les appliquer à la différence de la justice ordinaire.

Pour ce qui est des erreurs matérielles sur les décisions civiles, l'échéance est de 20 jours, selon le ministre pour qui les erreurs maté-

rielles surviennent dans tous les pays du monde.

Quelles soient du fait des justiciables ou des préposés du système judiciaire, ces erreurs sont sans grande importance, a encore considéré le ministre. Il a rappelé les mesures ayant accompagné la réforme de la justice citant l'introduction des technologies de l'information et de la communication, l'information et du système judiciaire et la signature et certification électronique. Répondant à un journaliste en marge de la séance, M. Louh a réitéré l'engagement de son secteur à poursuivre le processus de réforme afin de consolider l'indépendance du pouvoir judiciaire et garantir les droits fondamentaux des citoyens.

A propos de la consultation juridique initiée par l'alliance de l'Algérie verte (AAV) à l'effet d'un pourvoi contre la légalité de la séance, le ministre a estimé que cette démarche s'inscrivait dans le cadre de la liberté d'expression. Chacun est en droit

d'entreprendre les démarches qu'il juge opportunes dans le respect de la Constitution, le gouvernement également, a-t-il dit.

Quant à la commission chargée de la révision et de l'amendement du Code de la famille dans le volet relatif au divorce, le ministre a fait savoir que cette instance sera mise en place et qu'elle agira dans le cadre des orientations du président de la République.

Le président de la République a ordonné au gouvernement «de charger un comité ad hoc de la révision et du réaménagement des articles dudit code relatifs au divorce qui prétendent à l'interprétation, en vue d'y introduire les clarifications et précisions nécessaires, afin de combler les insuffisances et garantir la protection des droits des deux conjoints et des enfants, ainsi que la préservation de la stabilité de la famille algérienne garantie de l'immunité pérenne de notre société contre les déséquilibres et les fléaux».

GRINE: La concrétisation du projet de professionnalisation de la presse se poursuivra «quelles que soient les circonstances»



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué hier à Alger que la concrétisation du projet du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, relatif à la professionnalisation de la presse se poursuivra «quelles que soient les circonstances».

«Nous concrétiserons le projet du président de la République relatif à la professionnalisation de la presse quelles que soient les circonstances», a souligné M. Grine lors d'une conférence de presse à l'issue d'une rencontre sur «L'éthique de l'information», précisant que cela «interviendra dans les six ou huit prochains mois».

La professionnalisation de la presse passe par la formation, l'éthique et la conscience, a-t-il soutenu. Evoquant la formation, il a regretté qu'un nombre réduit de journaux consacrent 2% de leurs recettes à la formation, comme le prévoit la loi.

La liberté d'expression et le pluralisme médiatique ne veulent pas dire insulte, diffamation et violence

au cours des six prochains mois avant l'élection des membres du conseil d'éthique et de la commission permanente de la carte de journaliste.

Interrogé sur la loi sur la publicité, le ministre a précisé que le texte était «prêt». Les journalistes pourront le consulter dans trois mois, a-t-il dit.

Concernant la création du Prix Assia Djebbar par l'ANEPE, M. Grine a souligné que cette initiative visait à «promouvoir la littérature et l'écriture en Algérie», précisant que l'ANEPE est prête à collaborer avec l'ENAG, qui relève du ministère de la Culture, pour la concrétisation de ce projet».

Le président directeur général de l'ANEPE, Ahmed Boucenna, a, pour sa part, affirmé que le projet de création du prix Assia Djebbar était à un «stade avancé», précisant que les membres du jury avaient été nommés et que le règlement intérieur avait été élaboré. Le site Web du prix sera, quant à lui, lancé «inexistant».

► Appel aux correspondants des chaînes et des journaux étrangers à respecter l'éthique de la profession

M. Hamid Grine, a appelé jeudi à Alger les correspondants des chaînes et des journaux étrangers à respecter l'éthique de la profession.

M. Grine a souligné que l'Etat algérien avait le droit de ne pas renouveler l'accréditation des correspondants des chaînes et des journaux étrangers qui insultent, diffament ou usent de violence verbale ou écrite, ajoutant que

«les correspondants étrangers doivent respecter les règles».

Le ministère de la Communication rendra public jeudi après-midi un communiqué dans lequel il rappelle les correspondants des chaînes et des journaux étrangers en Algérie la nécessité de respecter les lois algériennes et l'éthique de la profession et d'éviter l'insulte, la violence et la diffa-

mation, faute de quoi ils se verront retirer leur accréditation», a fait savoir le ministre.

La position du gouvernement algérien en la matière est «claire» et «ne changera pas», a affirmé M. Grine, soutenant que son ministère «ne reculera pas devant la violence, l'insulte et la diffamation».

APS

AFFAIRE KHALIFA Le dossier inscrit au rôle de la présente session criminelle



M. Tayeb Louh a indiqué, hier à Alger, que l'enquête sur l'affaire Khalifa se poursuit conformément aux procédures judiciaires ajoutant que le dossier est inscrit au rôle de la présente session criminelle.

Répondant à la question orale d'un député au Conseil de la nation, le ministre précisé que l'enquête sur l'affaire Khalifa se poursuit conformément aux procédures judiciaires et dans le cadre de la coopération internationale.

M. Louh a précisé que l'Algérie «travaille avec des pays connus pour leur système juridique». Il a ajouté que le parquet chargé de l'affaire était seul habilité à fixer la date de l'ouverture du dossier, appelant la presse à prendre contact avec celui-ci pour en être informé.

Les mis en cause dans l'affaire Khalifa sont poursuivis pour association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance et falsification de documents officiels.

La justice avait ouvert une enquête sur cette affaire en 2007 après que la Banque d'Algérie eut constaté un trou de 3,2 milliards de DA dans la caisse principale de la Banque El Khalifa.

HABITAT

50% de l'effectif de l'administration centrale du secteur sont des femmes

Plus de 50% de l'effectif de l'administration centrale du secteur de l'habitat sont des femmes, dont 37 occupent des fonctions supérieures.

Selon une fiche technique sur la femme active dans le secteur de l'habitat, sur un total d'effectifs de 472 fonctionnaires en activité auprès de l'administration centrale, le nombre de femmes est de 239 soit un taux de 50,63%.

Les fonctions supérieures assurées par les femmes à l'échelon central se répartissent entre une directrice générale, trois (3) directrices de l'administration centrale, sept (7) directrices d'études, cinq (5) chargées d'études et synthèses et vingt-et-un (21) sous-directrices de l'administration centrale, est-il précisé.

Selon la même source, 52 femmes assurent des fonctions de responsabilités dont 15 sont à la tête d'organismes importants sous tutelle (CNIC, CNAT, OPGI, et EPIC des villes nouvelles) et des services déconcentrés (DUCAC, DEP, DL). Parmi les fonctions supérieures assurées par les femmes au niveau des organismes susmentionnés, il est cité la directrice générale du CNIC, la directrice générale du CNAT, deux directrices d'OPGI et la directrice Ville nouvelle de Bouïnan.

Il est fait mention également de quatre (4) directrices d'urbanisme, de l'architecture et de la construction, de (4) directrices des équipements publics et deux directrices du logement.

RÉUNION DES PARTIS ET ACTEURS POLITIQUES LIBYENS A ALGER

ENVOYÉ SPÉCIAL DES NATIONS UNIES M. Leon se félicite de la réussite de la rencontre d'Alger

L'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, s'est félicité de la réussite de la rencontre d'Alger, qui a regroupé des représentants de partis et des acteurs politiques libyens dans le cadre du dialogue interlibyen, et dont la première réunion a pris fin mercredi. «Lors de cette rencontre, tout le monde a été d'accord pour dire que le règlement de la crise libyenne passe par la voie du dialogue et non pas par l'intervention militaire», a déclaré M. Leon lors d'une conférence de presse à l'issue de la première réunion du dialogue interlibyen, ouverte mardi à Alger. «Nous avons souligné également l'importance de la préservation de l'unité de la Libye, de la protection de la vie humaine et de la non-ingérence dans les affaires internes du pays», a ajouté l'émissaire onusien.

Pour M. Leon, la rencontre d'Alger «constitue un début qui a permis d'évoquer des questions cruciales pour la réussite du processus du dialogue politique entre les Libyens, dont les acteurs politiques fondamentaux ont participé aux travaux du rendez-vous d'Alger».



Les participants à la réunion d'Alger s'engagent pour la préservation de l'unité de la Libye

Les parties libyennes participant à la réunion d'Alger ont été unanimes à souligner l'impératif d'œuvrer à la préservation de l'unité nationale de la Libye, à lutter contre le terrorisme et à former un Gouvernement d'union nationale, a affirmé mercredi à Alger le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. «Tous les participants ont exprimé leur attachement au principe de préservation de l'unité nationale et de la cohésion du peuple libyen et affirmé leur détermination à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes outre la formation d'un gouvernement d'union nationale», a précisé M. Messahel à l'issue du 1^{er} round de négociations tenues à Alger. «Cela constitue un message positif au peuple libyen qui attend beaucoup de cette réunion et un signal fort pour l'opinion publique internationale, à savoir que la Libye est en quête de stabilité et veut régler ses problèmes loin de toute ingérence étrangère», a-t-il ajouté affirmant que «le peuple libyen est capable de sortir de cette situation en conjuguant les efforts de tous ses enfants».

M. Messahel a, à cette occasion, salué le courage et le sens élevé de responsabilité dont ont fait preuve les participants à la réunion d'Alger, «qui sont désormais conscients que le règlement de la crise en Libye passe par la solution politique et le dialogue national» soulignant que «tous le monde est d'accord sur ces principes fondamentaux du processus du dialogue libyen».

S'agissant de l'importance de cette réunion, le ministre délégué a précisé qu'il s'agit de la première rencontre qui regroupe les partis et acteurs politiques actif sur la scène libyenne pour dialoguer sur le sort et l'avenir de leur pays» affirmant que «l'Algérie est fière d'abriter cette réunion».

«En tant que pays voisin nous, resterons toujours aux côtés de la Libye du fait des liens historiques unissant les peuples algérien et libyen», a-t-il dit.

Il a, en outre, affirmé que «l'Algérie soutient le dialogue et la solution politique à toute crise, en ce sens que ces deux éléments constituent la seule voie à même d'imposer la paix à toutes les parties».

La réunion d'Alger, prélude à la réalisation de la réconciliation nationale en Libye

- Les participants appellent à intensifier les efforts de lutte contre le terrorisme
- Les participants saluent le souci de l'Algérie de protéger ses pays voisins

Les chefs de partis politiques libyens prenant part au premier round du dialogue qui s'est tenu à Alger ont mis en exergue l'importance de cette réunion qui prélude à un accord de cessez-le-feu et la formation d'un gouvernement d'union nationale devant mener à la réconciliation nationale.

Dans une déclaration à la presse à l'issue du premier round du dialogue interlibyen, le président du parti El Watan, Abdelhakim Belhadj, a estimé que «la réunion d'Alger constitue une plus-value dans le processus du dialogue libyen».

«Nous ne pouvons parvenir à une entente politique, à la stabilité et à la sécurité que dans le cadre du dialogue et de la réconciliation», a-t-il soutenu.

M. Abdelhakim Belhadj a appelé tous les partis prenant part au dialogue à «placer la réconciliation en tête des priorités et à faire abstraction des intérêts personnels pour parvenir à une entente susceptible de garantir la reconstruction de la Libye».

Il a dans ce contexte réitéré la détermination de son parti à œuvrer à la «réalisation de l'entente nationale et à la consécration du principe de la réconciliation nationale à travers un dialogue sérieux qui mènera à l'édition des institutions libyennes».

Le responsable a exprimé «sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes», estimant que l'édition des institutions de l'Etat libyen sur des bases solides contribuera au renforcement de la lutte contre ce phénomène». Il a en outre souhaité que ce processus puisse apporter des résultats positifs dans le sens du règlement de la crise.

M. Abdelhakim Belhadj a salué la position «constante» de l'Algérie vis-à-vis de



la Libye, d'autant plus que les deux pays partagent les mêmes dénominateurs communs.

Pour sa part, le président du parti libyen pour le Changement Djoumâa Al Guomati, «a condamné le terrorisme sous toutes ses formes», soulignant que son parti était «en faveur de la formation d'un gouvernement d'union nationale dans les plus brefs délais et d'un accord de cessez-le-feu ouvert le retrait des groupes terroristes de toutes les villes libyennes et la lutte contre le terrorisme».

Le responsable a estimé que l'Algérie est «un pays favorable au dialogue entre les belligérants libyens eu égard aux démonstrateurs communs qui lient les deux pays».

Après avoir mis l'accent sur l'importance de la réunion d'Alger, le secrétaire général du parti du Front national libyen, Abdellah Al Raïdaoui, a estimé que l'appui des partis politiques à tout processus politique revêt une importance particulière du fait qu'ils sont la principale composante des instances législatives.

«Les partis présents à ce dialogue sont les principales composantes des deux Parlements et gouvernements d'où la nécessité d'une entente entre eux pour l'aboutissement du processus du dialogue», a-t-il précisé.

Il a ajouté que les questions sécuritaires

et militaires devraient faire l'objet d'un «accord politique qui sera une plateforme sur laquelle d'autres accords viendront se greffer tel le cessez-le-feu» affirmant que les résultats de la réunion d'Alger constituent une plus-value considérable au processus du dialogue interlibyen. Il s'est dit ravi d'être en Algérie «un pays frère qui est toujours présent aux côtés de la Libye dans les moments difficiles».

M. Refadi a souligné l'importance de la solution politique compte tenu de l'état de destruction que connaît le pays estimant qu'il s'agit tout d'abord de «former un gouvernement d'entente nationale regroupant toutes les factions politiques libyennes, de mettre en place une instance législative qui encadre l'action des instances exécutives et parvenir à un accord de cessez-le-feu, condition fondamentale pour la réussite du processus du dialogue en cours».

Il a indiqué que tous les partis et personnalités libyennes présents à Alger se sont mis d'accord sur le soutien du dialogue, seul solution à la crise en Libye d'autant que l'option militaire a été un échec dans le traitement des préoccupations des Libyens».

M. Refadi a, dans ce contexte, condamné le «terrorisme sous toutes ses formes qui ne fait qu'aggraver la crise en Libye» appelant toutes les composantes du peuple libyen à lutter contre le terrorisme.

Le 1^{er} round du dialogue interlibyen a débuté mardi à Alger avec la participation de plusieurs partis politiques et personnalités influentes sur la scène politique libyenne sous l'égide des Nations Unies pour le règlement de la crise en Libye.

La déclaration d'Alger

La réunion des partis et acteurs politiques libyens tenue, deux jours durant à Alger, a été sanctionnée mercredi par la Déclaration d'Alger. En voici la traduction APS:

«Sous les auspices de l'Algérie, une réunion des chefs de partis politiques et des personnalités influentes sur la scène politique libyenne s'est tenue mardi et mercredi, 10 et 11 mars 2015, à Alger.

A l'entame des travaux, l'Envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon a passé en revue les derniers développements du processus de dialogue politique interlibyen et les avancées enregistrées dans ce sens.

Il a, en outre, souligné la détermination de l'ONU, forte du soutien des parties politiques libyennes et de l'opinion publique, à aller dans le sens d'une issue qui mettrait fin à la crise.

Il a également été question du soutien indéfatable de la communauté internationale, y compris des pays voisins, à la poursuite du dialogue pour tenter d'aboutir à des résultats positifs.

1- Les participants se sont engagés solennellement pour la préservation de l'unité de la Libye, de son intégrité territoriale, de sa souveraineté et de son indépendance loin de toute ingérence étrangère.

2- Ils ont également souligné l'impératif de se conformer aux principes de la révolution du 17 février basés sur la justice, le respect des droits de l'homme et l'édition de l'Etat de droit.

3- Les participants se sont engagés à

respecter le processus politique basé sur la démocratie et l'alternance pacifique au pouvoir.

4- Ils ont soumis des propositions constructives et positives sur le processus de dialogue exprimant leur conviction quant à la possibilité de parvenir à une solution politique à travers le soutien de ce processus.

5- Les participants ont exprimé leur pleine adhésion au dialogue et leur détermination à en faire un succès dans les plus brefs délais dans le but de parvenir à un accord sur la formation d'un gouvernement consensuel composé de compétences et à la mise en place de mesures sécuritaires qui garantiraient un cessez-le-feu durable et un retrait des groupes armés de toutes les villes libyennes.

Il s'agira également d'élaborer un calendrier pour la récupération des armes et la mise en place de mécanismes clairs de suivi et de mise en œuvre.

6- Ils ont réitéré leur engagement à réorganiser et à mettre en place des forces armées, une police et des dispositifs sécuritaires à même d'assurer la sécurité et la protection des citoyens et du territoire national.

7- Les participants ont également fait part de leur profonde inquiétude quant à la détérioration de la situation sécuritaire en Libye et la recrudescence des actes terroristes qui constituent désormais une menace permanente sur la sécurité et la stabilité de la Libye ainsi que sur son unité et sa cohésion sociale. Ils ont souligné la nécessaire conjugaison des efforts

de lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes, notamment les groupes terroristes +Ansar Echaria+, +Daech+ et +Al-Qaïda+.

8- Ils ont condamné tous les attentats ayant ciblé des civils ou des infrastructures civiles et tous les autres actes enfreignant le Droit international.

9- Les participants ont souligné leur détermination à transmettre un message fort, clair et unique concernant leur engagement total pour le dialogue comme seule alternative pour le règlement de la crise en Libye, rejetant le recours à la violence pour régler les différends politiques et l'escalade militaire. Ils ont appelé à l'arrêt immédiat des opérations militaires pour permettre la poursuite du dialogue dans des conditions favorables.

10- Il ont, par ailleurs, souligné le rôle important qu'ils pourraient jouer pour la mobilisation du soutien nécessaire à la réussite du dialogue précisant que les parties concernées étaient appelées à faire preuve de responsabilité et de flexibilité dans le seul intérêt de la Libye. Ils ont exprimé leur engagement à consentir tous les efforts possibles pour agir dans ce sens.

11- Les participants ont enfin insisté sur l'impératif de poursuivre le processus de dialogue interlibyen et d'élargir les concérations et la coordination. Enfin, les participants ont exprimé leur profonde gratitude et reconnaissance à l'Algérie pour avoir abrité cette réunion, mais aussi pour son soutien permanent aux efforts de rétablissement de la paix et de la stabilité en Libye.

APS

ALGÉRIE-BM

Djellab affirme la volonté de l'Algérie d'impliquer davantage le marché financier dans le financement des projets

Le ministre des Finances Mohamed Djellab a affirmé, lors de sa rencontre mercredi à Alger avec le vice-président de la Société financière internationale (SFI) Dimitris Tsitsiragos, la volonté du gouvernement d'impliquer davantage le marché financier dans le financement des projets en Algérie.

Selon un communiqué du ministère, M. Djellab a mis l'accent particulièrement sur «la volonté du gouvernement de poursuivre les réformes engagées au niveau du secteur des finances qui impliqueront de plus en plus le marché dans le financement des projets». Le ministre a également mis en exergue les réformes engagées par l'Algérie et les mesures prises pour intensifier et faciliter l'acte d'investir, ajoute la même source.

De son côté, le vice-président de la SFI a souligné la disponibilité de cette filiale de la Banque mondiale (BM) à accompagner l'Algérie et appuyer ses efforts notamment en termes de services conseils. Dans ce sillage, il a évo-



qué notamment les possibilités de coopération et d'assistance en matière de partenariat public et privé (PPP), d'assistance technique au secteur bancaire, de renforcement des capacités à travers des formations dans les métiers de banque et de marché, outre les produits classiques qu'offrait la SFI comme la prise de participation dans le capital des entreprises et les garanties.

M. Tsitsiragos a relevé aussi, lors de cet entretien, les réalisations de l'Algérie en termes de stabilité et de croissance, en faisant référence au potentiel

de développement du secteur privé et de la place qu'il pourra occuper pour renforcer et soutenir la croissance.

Le vice-président de la SFI est en visite en Algérie les 11 et 12 mars dans le cadre de la redynamisation de la coopération avec cette institution dont l'Algérie est membre et siège à son conseil d'administration.

M. Djellab avait rencontré M. Tsitsiragos lors des assemblées annuelles du groupe de la Banque mondiale et du FMI tenues à Washington en octobre 2014, rappelle-t-on de même source.

POMME DE TERRE

Fortes pluies et manque de main-d'œuvre expliquent la flambée des prix

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, M. Abdelouahab Nouri, a attribué la flambée actuelle des prix de la pomme de terre à l'abondance des pluies et au manque de main-d'œuvre, qui ont retardé la récolte.

«Nous avons connu une pluviométrie très importante qui a retardé la récolte de la pomme de terre et dont plus de 15.000 hectares n'ont pas été arrachés», a expliqué le ministre en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la nation.

En plus des difficultés d'accès aux champs, a-t-il poursuivi, les producteurs n'ont pas trouvé suffisamment de main-d'œuvre qui accepte de travailler dans de pareilles conditions.

Ce produit de large consommation est cédé actuellement à 100 DA/kilogramme sur les marchés au moment où les rendements et les superficies dédiées à cette culture sont en constante augmentation.

Le dysfonctionnement causé par les conditions climatiques défavorables a aussi profité aux spéculateurs pour augmenter les prix, avancent des responsables de la filière.

«Au sujet du déficit de la main-d'œuvre dans le secteur agricole, le ministre a fait savoir que pour résoudre ce problème,



le gouvernement étudie actuellement plusieurs solutions dont celle du renforcement de la mécanisation.

«Le manque de main-d'œuvre agricole est un problème ardu du fait qu'il affecte considérablement la productivité dans toutes les régions du pays sans exception», a-t-il relevé.

A propos de la création de nouvelles exploitations au sud du pays, M. Nouri a indiqué que cette région allait bénéficier de 250.000 ha de périmètres irrigués suite aux instructions données par le président de la République lors du dernier Conseil restreint.

«Toutes les conditions sont réunies et les études ont été finalisées.

Nous travaillons actuellement en collaboration avec le secteur des ressources en eau pour réaliser ce projet», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que tous les éleveurs ayant essayé des pertes du fait de la fièvre aphteuse, connue en été dernier, ont été indemnisés.

Cette dernière épidémie a causé des pertes estimées à plus de 7.200 têtes bovines contre 9.000 têtes en 1999.

Le projet d'unité de pétrochimie de Béjaïa ni annulé ni déplacé

Le ministre des Relations avec le Parlement Khellil Mahi a affirmé hier à Alger qu'aucune décision concernant l'annulation ou le déplacement du projet de réalisation d'une unité de pétrochimie à Béjaïa n'a été prise et que ce projet sera lancé dès réception de la pétrolière liant le site abritant la structure à l'autoroute Est-Ouest et le port à l'horizon 2017.

Le projet d'unité de pétrochimie prévu dans la commune de Beni Mansour à Béjaïa, n'a été ni annulé ni déplacé, a indiqué M. Mahi qui représentait le Premier ministre à une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

Les travaux seront lancés dès la réception, à l'horizon 2017, de la pétrolière liant le site abritant l'unité à l'autoroute est-ouest et la réalisation du dédoublement de la voie ferrée, a sou-

tenu le ministre.

Le ministre des Relations avec le Parlement a ajouté en réponse à une question d'un député FLN que les services de la wilaya de Béjaïa ont pris les mesures nécessaires pour préparer le terrain à la réalisation de l'unité relevant du groupe Sonatrach, ce dernier ayant émis des réserves sur le site retenu du fait de l'absence d'infrastructures de transport terrestre et ferroviaire.

Le port de Béjaïa connaîtra des extensions en vue d'augmenter ses capacités d'exportation de produits pétrochimiques», a-t-il dit rappelant que le site du projet était distant de 80 km du port.

Deux sites proposés initialement pour abriter le projet dans les communes d'El Ksar et Beni K'sila n'ont pas été retenus le premier en raison de la



vocation agricole de la localité et le second pour avoir été localisé dans une zone d'expansion touristique, a encore fait savoir M. Mahi.

Vers la généralisation du transport ferroviaire à travers le territoire national

Le programme national des transports ferroviaires vise à la généralisation de la voie ferrée pour toucher les différentes régions du pays, a indiqué, mercredi à Adrar, le ministre des Transports, Amar Ghoul.

«Le programme national des transports ferroviaires s'assigne entre autres objectifs la généralisation des lignes ferroviaires pour toucher les différents coins du territoire national, en application du plan d'action du gouvernement visant le désenclavement, au travers des dessertes, toutes formules confondues, des différentes régions du pays», a souligné M. Ghoul, lors d'une visite de travail dans cette wilaya.

Après avoir suivi un exposé succinct sur les projets de développement des transports dont a bénéficié la wilaya d'Adrar, le ministre a expliqué que les nouvelles lignes ferroviaires «seront réalisées en fonction des normes techniques internationales et accompagnées de gares dotées des moyens logistiques et de signalisations modernes.»

Selon l'exposé, présenté à l'aéroport Cheikh Sidi Mohamed Belkebir par les représentants de l'Agence nationale des études et de suivi des investissements ferroviaires (Anesrif), les études de réalisation prévoient un réseau ferroviaire long de 940 km devant relier Adrar aux wilayas de Ghardaïa et de Béchar.

Il s'agit d'une ligne devant relier, sur une distance de 350 km, Adrar à la commune de Beni-Abbès (wilaya de Béchar), et d'une autre voie ferrée devant également relier, sur un tracé de 260 km, les deux villes de Méneï (Ghardaïa) et Timimoun (Adrar), en plus d'une autre ligne projetée, sur 230 km, entre Timimoun et le chef-lieu de la wilaya, selon les explanations fournies par les responsables de l'Anesrif.

M. Ghoul a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessaire intensification des efforts de coordination et de concertation entre les différents services de wilayas concernées en vue de déterminer les tracés appropriés pour la réalisation des lignes, en tenant compte des spécificités géographiques et climatiques des territoires cibles, notamment les régions inondables et à fort entassement de sable.

Le ministre qui a passé en revue l'impact socio-économique des futurs projets ferroviaires, notamment en matière de désenclavement des régions, l'amélioration des conditions de vie des populations et la création d'emplois, a annoncé que son département entend «lancer prochainement une étude de réalisation, dans l'extrême Sud-Ouest du pays, une nouvelle ligne ferroviaire devant relier les deux wilayas de Tindouf et Béchar en vue de contribuer et faciliter l'exploitation des ressources économiques dans cette région».

Le programme national de la voie ferrée fait état de distances de 4.000 km de lignes exploitées, de 2.294 km en cours de réalisation, de 5.430 km en étude, dont une tranche de 3.583 km fait l'objet d'études techniques. Le ministre a, lors de sa tournée dans la région, inspecté les structures techniques de la navigation aérienne au niveau de l'aéroport Cheikh Sidi Mohamed Belkebir d'Adrar.

M. Ghoul a, sur site, mis l'accent sur le nécessaire parachèvement des systèmes de sécurité aérienne en vue de permettre l'atterrissement des appareils même lors des rudes conditions climatiques, ainsi que sur le recrutement et la formation, insistant sur la priorité à accorder aux jeunes de la région et sur la formation de techniciens qualifiés dans l'exploitation des systèmes aériens.

Le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya d'Adrar en se rendant dans la région frontalière de Bordj Badji Mokhtar, 800 km à l'extrême Sud d'Adrar, où il s'est enquis du chantier de réalisation, pour un montant de 800 millions DA, du terminal de l'aéroport de Bordj Badji Mokhtar, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 40%.

M. Ghoul a, à cette occasion, appelé à revoir à la hausse la capacité d'accueil de cette structure de 324.000 passagers à 500.000 passagers tout en veillant au respect de sa qualité de réalisation pour être en mesure de constituer un trait d'union avec les pays africains.

S'agissant des deux tranches non encore réalisées pour insister sur l'enveloppe financière, le ministre a instruit les responsables concernés d'inscrire une opération urgente pour les parachever dans les plus proches délais. M. Ghoul a, à ce titre, insisté sur le nécessaire respect des systèmes de sécurité aériens d'atterrissement des appareils à l'aéroport de Bordj Badji Mokhtar, mettant, à l'occasion, en valeur l'expérience des aéroports d'Adrar et de Timimoun en matière d'exploitation de l'énergie solaire pour l'électrification des alentours de ces deux structures aéroportuaires.

LE SECRÉTAIRE NATIONAL DE L'UNION NATIONALE DES HANDICAPÉS ALGÉRIENS (UNHA), M. REZZAK MOHAMED NABIL, INVITÉ HIER DU FORUM DK NEWS

JOURNÉE MONDIALE DES HANDICAPÉS

Des acquis et beaucoup d'insuffisances à combler

La cause du handicap, en Algérie, a remporté de nombreux combats mais de nombreuses insuffisances restent à combler, a indiqué, hier, le président de l'Union nationale des handicapés, M. Rezzak Mohamed Nabil.



Ph. Madiha Nacif Kaci

Sonia Belaïdi

A l'occasion de la Journée mondiale du handicap qui coïncide avec le 14 mars de chaque année, le Forum du quotidien national *DK News* a été une tribune pour porter les revendications de personnes vivantes en situation de handicap.

L'intervenant, lors de cette rencontre, s'est voulu positif et a mis en exergue les nombreux acquis des personnes invalides, à savoir la rentrée en vigueur de la loi stipulant l'insertion professionnelle des handicapés dans les entreprises publiques et privées.

«La loi oblige les sociétés à recruter 1% de personnes handicapées, cependant le quota reste insuffisant», a déclaré le conférencier.

En outre, il a fait savoir qu'une auto-école pour personnes invalides a ouvert ses portes depuis un mois et a enregistré presque 90% d'inscription, précisant, à ce titre, que des concessionnaires de voiture vont importer davantage de voitures adaptées et aménagées aux besoins des invalides.

Pour permettre aux handicapés d'améliorer leur quotidien, un guide pratique dédié à ces derniers sera prochainement présent dans toutes les administrations et établissements de santé et sera distribué à toutes personnes désirant avoir des renseignements sur l'handicap.

Un guide pratique pour les handicapés

Ce guide en question contient de nombreux conseils pratiques qui permettent aux personnes vivant en situation de handicap d'accepter leur situation, de s'insérer socialement et de mieux vivre leur handicap.

Par ailleurs, M. Rezzak a déploré le fait que les infrastructures ne soient pas suffisamment aménagées pour accueillir les handicapés alors que la loi prévoit d'équiper toutes les constructions de rampes adaptées pour les personnes en situation invalidante.

Ainsi, il a regretté le fait que les lois ne soient pas appliquées, compliquant donc l'accès des handicapés aux administrations et autres établissements.

S'agissant des handicaps évitables, l'hôte de *DK News* a appelé à la création d'un programme national de suivi de la femme enceinte pour une bonne prise en charge

de cette dernière durant sa grossesse et la naissance afin de détecter d'éventuelles anomalies chez l'enfant conduisant au handicap.

Pour ce faire, il a conseillé une formation adéquate des médecins et l'équipement des structures hospitalières du matériel approprié.

Pour la signature d'une convention avec les kinésithérapeutes

Il a aussi recommandé la signature d'une convention entre le ministère de la Santé et les kinésithérapeutes privés pour plus de facilitations financières à l'adresse de cette frange de la population. Afin de rappeler que les handicapés sont des personnes normales et douées de talent et d'initiatives, le président de l'Union des handicapés a invité l'ensemble de l'assistance à assister à une

pièce théâtrale réalisée par des personnes handicapées, le samedi à 16 h au TNA.

Cette pièce traite des difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap au quotidien et entraîne sociétales et environnementale que subissent ces dernières.

Elle vise à transmettre un message positif pour l'intégration sociale des personnes handicapées et réduire leur stigmatisation et leur marginalisation.



REZZAK MOHAMED NABIL :

«3 points positifs»

O. Larbi

À l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes handicapées qui coïncide avec le 14 mars de chaque année, le secrétaire national de l'Union nationale des handicapés algériens (UNHA), M. Rezzak Mohamed Nabil, a animé une conférence-débat qui portera sur «La situation des personnes handicapées en Algérie».

L'assistance a été favorablement impressionnée par l'appréhension de ce président d'association qui affirme d'entrée : «Plus de plaintes, elles sont récurrentes et bien connues. Nous avons décidé de faire une célébration en mettant en relief 3 points positifs qui vont dans le sens de l'inclusion du handicapé dans la vie sociale.»

Auto-école

«La personne handicapée peut désormais suivre des cours d'auto-école pour acquérir le permis de conduire. Une auto-école spécialisée compte déjà 87 candidats ! L'inauguration de cette école de conduite a eu lieu, il y a un mois et demi suite à la signature d'une convention avec le ministère de la Solidarité et la direction des transports de la wilaya d'Alger. C'est très important, car cela montre que les préjugés reculent, que le handicapé a une place reconnue dans la société et qu'il a des droits tout comme n'importe quel citoyen.»

Concessionnaires

M. Rezzak informe que les concessionnaires ont été approchés pour «que les véhicules soient aménagés et que des abattements sur les prix soient consentis». Une convention est en cours de rédaction pour concrétiser ce droit à une mobilité autonome, une présence dans l'espace public.

Appliquer la loi

Le président de l'UNHA aborde le deuxième point positif de la démarche de l'Union : «Nous avons mis à jour tous les textes de lois et décrets qui intéressent les handicapés. Le Guide national des handicapés, édité par l'Union, sera distribué gratuitement à tous les handicapés.»

Il fait 50 pages et traite de : la définition du handicapé au regard de la loi, de la protection sanitaire et sociale, de la carte de handicapé, de la pension et des procédures d'obtention, du bénéfice de la couverture de la sécurité sociale



(carte de SS, prise en charge des soins, appareillage, etc.).

Le chapitre «Education et formation professionnelle» rappelle que l'éducation est obligatoire et de droit pour les handicapés de nationalité algérienne, nonobstant leur âge. Pour jouir de ce droit, créer une atmosphère adéquate pour étudier. Il en est de même pour la formation professionnelle qui est effective pour certains métiers.

Le recrutement et l'insertion est, selon le Guide, un «droit ouvert à chaque personne handicapée assurée par l'Etat, lui permettant d'acquérir une autonomie sociale, économique et culturelle». Des sous-chapitres relatifs à l'exclusion des concours, à l'installation au poste de travail sont mis en regard des «avantages fiscaux résultant du recrutement de personnes handicapées».

L'Ansej, l'ADS, les centres d'aide par le travail doivent être à la hauteur de la demande et de l'application des lois.

Le logement et le transport, les facilités d'accès à l'environnement matériel sont autant de droits que les handicapés entendent faire valoir.

Le Guide est complété par les adresses et les numéros de téléphone des directions de l'action sociale de wilaya.

C'est un outil qui «permettra aux handicapés de connaître leurs droits et à leurs interlocuteurs le devoir de les appliquer» clame M. Rezzak.

Le troisième point positif est de lancer l'idée de l'intervention des handicapés dans l'espace politique en tant qu'acteurs du changement positif de l'environnement et de la perception de leur condition.



Première pièce théâtrale pour personnes handicapées

Pour la première fois depuis l'indépendance, une pièce théâtrale mise en scène et jouée par une troupe de 12 acteurs à besoins spécifiques, sera présentée samedi 14 mars à partir de 16h au Théâtre national algérien. «Cette pièce est le fruit d'une

convention signée dernièrement entre l'Union nationale des handicapés algériens et le ministère de la Culture.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'insertion culturelle des personnes à besoins spécifiques.

OUVERTURE DE LA 1^{RE} AUTO-ÉCOLE POUR HANDICAPÉS MOTEURS 87 candidats sur la liste d'attente

En collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale et la Direction des transports de la wilaya d'Alger, l'Union nationale des handicapés algériens a pro-

cédé le mois dernier, à l'ouverture de la première auto-école en Algérie destinée aux handicapés moteurs.

L'auto-école qui connaît un

grand succès a d'ores et déjà recueilli 87 candidatures. L'acquisition de permis de conduire de type F, offrira plus d'autonomie aux personnes handicapées.

IL CONTIENT PLUSIEURS TEXTES ET LOIS Un guide national pour orienter les handicapés

L'Union nationale des handicapés algériens a publié dernièrement un guide national des personnes handicapées qui contient toutes les lois et décrets exécutifs promulgués depuis 2002. Ce guide suivra le handicapé depuis sa naissance et jusqu'à son insertion dans le monde du travail. «On a constaté au sein de l'UNHA que le handicapé connaît mal ses droits. Dans ce cadre, on a réuni l'ensemble des textes qui le concerne dans ce pe-

tit bouquin pour l'informer d'une manière simple de ses droits» a indiqué M. Rezzak. Le guide contient d'autres informations à l'image des procédures à suivre pour la déclaration du handicap, les modalités pour l'acquisition de la carte de handicapé, de la pension, de la carte de sécurité sociale, ainsi que les appareillages et autres accessoires.

TIZI-OUZOU

23.000 handicapés bénéficient de l'AFS

Quelque 23.000 handicapés bénéficient de l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS) dans la wilaya de Tizi Ouzou, a fait savoir, hier, le directeur régional de l'Agence de développement social (ADS).

Parmi ce nombre global, 7.500 handicapés ne présentent pas une infirmité à 100%, a ajouté Saidi Lalouani Abdelhak, lors d'une cérémonie de remise d'appareils orthopédiques au profit de personnes handicapées de la wilaya, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du handicapé, organisée à l'Ecole pour handicapés visuels (EEHV) de Boukhalfa.

«Cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques sera prise en charge dans le cadre d'un programme de formation comportant des spécialités adaptées à chaque type de handicap» a-t-il souligné, relevant que des formulaires énumérant les différentes spécialités de formation pour handicapés ont été remis aux collectivités locales afin de les mettre à la disposition des personnes concernées.

M. Lalouani a informé que 147 bénéficiaires d'AFS ont déjà formé le vœu de bénéficier d'une formation qui leur permettra par la suite de créer leur propre emploi. «Une fois ces derniers formés, il y aura un travail d'orientation et de sensibilisation sur l'accès aux microcrédits pour la création de microentreprises», a-t-il expliqué, soulignant que l'objectif principal de l'ADS est de «lutter contre la culture de l'assistanat». Pour concrétiser la nouvelle attitude visant à insérer ces personnes dans le monde du travail, il a été procédé, lors de cette journée, à la signature d'une convention entre l'ADS et la direction locale de l'Enseignement et de la formation professionnels portant sur l'ouverture de formations spécialisées au profit des personnes handicapées.

Le directeur local de la DASS, Hadj Bouchoucha, a indiqué qu'un montant de 11 millions DA, dont 3 millions DA ont été débloqués sur le budget du ministère de tutelle et 8 sur le budget de wilaya, a été réservé en 2014 à l'acquisition d'appareillages orthopédiques au profit des handicapés de la wilaya.

Cette enveloppe financière a permis d'acquérir un total de 20 tricycles, 161 fauteuils roulant, 50 béquilles, 180 cannes (cannes blanches et canadiennes), 22 matelas anti-escarres, 40 prothèses auditives, 11 déambulatoires et 10 fauteuils roulants de sport pour adulte pour la pratique du basket-ball et du hand-ball, a-t-il ajouté.

MOSTAGANEM L'insertion socioprofessionnelle des handicapés en débat

Les participants à une journée d'étude sur les défis du handicapé dans la société ont abordé, mercredi, à Mostaganem les moyens d'insertion socioprofessionnelle des personnes aux besoins spécifiques.

Le président de l'association de wilaya-Soundoudse de lutte contre la pauvreté, Hatraf Mansour, a appelé à la création de postes d'emploi aux handicapés et à l'assistance de cette catégorie de citoyens dans la concrétisation des projets s'adaptant à leur infirmité, en les aider à bénéficier des différents dispositifs de soutien à l'emploi.

L'orateur a mis l'accent sur la nécessité de multiplier les centres d'adaptation des handicapés dans diverses spécialités et la réalisation d'établissements pédagogiques au profit de cette frange. Par ailleurs, les participants ont plaidé pour une valorisation de l'indemnité forfaitaire de solidarité (IFS) pour atteindre 8.000 DA afin de les aider à acquérir des médicaments aux prix très élevés.

Le responsable du bureau d'assistance sociale à la DAS a souligné que 3.563 personnes ont un taux de handicap de 100% perçoivent cette indemnité mensuelle de 4.000 DA et bénéficient d'une couverture sociale. 7.235 personnes ayant un taux de handicap inférieur à 100% perçoivent, quant à eux, une prime de 3.000 DA.

Les handicapés dans la wilaya de Mostaganem sont estimés à 15.200 personnes selon les statistiques de la DAS. Cette rencontre est initiée par l'association caritative Soundoudse, à la veille de la journée nationale des handicapés le 14 mars.

APS

BÉJAÏA

Ouverture des plis pour le raccordement de plus de 60.000 foyers au gaz naturel

La Société de distribution d'électricité et gaz de l'Est (S.D.E) a entamé, mercredi à Béjaïa, l'ouverture des plis, concernant les offres techniques des entreprises candidates à la réalisation de la troisième tranche du plan quinquennal 2010-2014, portant sur le raccordement au réseau de plus de 60.000 foyers, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de cette société.

137 entreprises venues de différentes régions du pays ont pris part à cette cérémonie, à l'issue desquelles seront retenues les plus performantes, en termes de moyens techniques et financiers.

Des séances d'évaluation de chacune des offres sont programmées dans les prochains jours, avec l'objectif de commencer la mise en œuvre avant l'été, a-t-on ajouté de même source. La 3^e tranche du projet en question est scindée en 127 lots, répartis en 19 DP (distribution publique) et 21 affaires QLS (quartiers et logements sociaux) avec à la clé la pose d'un réseau de 2785 km.

Son achèvement à terme est de nature à permettre la pénétration du gaz dans l'ensemble des localités de la wilaya, a-t-on assuré à la SDE, qui relève que les efforts entrepris en la matière durant la 1^e et la deuxième tranches, adossées sur un programme de raccordement de plus de 50.000 foyers a permis de couvrir près de 40% des besoins contre 26% antérieurement.

AÏN DEFLA

La production agricole multipliée par 23 en l'espace de 15 ans



La production agricole de la wilaya de Aïn Defla s'est multipliée par 23 en l'espace de 15 ans, passant à 16 millions de quintaux en 2014, a indiqué, mercredi, le directeur local du secteur.

Le soutien des pouvoirs publics aux agriculteurs et l'aide aux investisseurs expliquent ce résultat «éloquent», a précisé Boudjemaâ Zerrouk sur les ondes de la radio locale à l'occasion de la journée ouverte sur le secteur de l'agriculture organisée par ce média public, faisant état d'une production agricole de l'ordre de 700.000 qd durant la période antérieure aux années 2000. En termes de «valeur de production», la même tendance est perceptible dans la mesure où celle-ci est passée de 35 milliards DA à fin des années 90 à plus de 100 milliards DA à l'heure actuelle, a assuré le responsable. «Cette dynamique de développement a influé positivement sur le taux annuel de croissance qui tournait autour de 13 % en 2014», a observé M. Zerrouk, précisant un taux de croissance de plus de 20% à l'horizon 2019. L'engouement pour le secteur de l'agriculture s'est également traduit par l'augmentation du nombre des travailleurs y activant lequel est passé de 38.000 avant les années 2000 à 82. 000 en 2014, «soit une évolution de 118 %», a-t-il encore précisé.

ORAN

11.987 personnes secourues par la Protection civile en 2014

Au total 10.987 personnes ont été secourues, l'année dernière, au niveau de la wilaya d'Oran, par les éléments de la Protection civile, a-t-on appris, hier, du directeur de wilaya de ce corps d'intervention.

Il s'agit notamment de personnes en détresse, en danger immédiat, de victimes de chutes accidentelles, d'accidents domestiques, de tentatives de suicide, de maladies graves et autres, a indiqué à l'APS, le colonel Mohamed Ferroukhi, expliquant que durant l'année 2014, 31 évacuations en moyenne sont effectuées chaque jour par les ambulances de la Protection civile.

«Depuis les années 1990, le transport des malades est devenu une mission dévolue aux services de la Protection civile, en l'absence de structures devant assumer cette mission», a-t-il rappelé. Malgré les difficultés du terrain, l'assistance médicale d'urgence pré-hospitalière, dans le cadre du secours à personne en danger, telle qu'intégrée dans les organisations des services opérationnels de la Protection civile, a connu une nette amélioration ces dernières années, a-t-il fait observer.

Le bilan des activités de ce corps d'intervention de la wilaya d'Oran fait



état de 3.032 accidents de la route ayant nécessité, en 2014, 5.631 sorties et dénombré 83 décès dont 48 durant le deuxième semestre de l'année écoulée.

D'autre part, les mêmes services ont assuré 2.490 interventions pour porter secours à 2.306 blessés hors accidents de circulation. Pour ce qui est de la lutte contre les incendies de forêts et des récoltes, le bilan de la Protection civile de la wilaya fait état de 1.284 départs de feu ayant ravagé 214, 65 hectares de forêts et près de 1200 ha entre maquis et broussailles.

Le même responsable a signalé que les incendies, pour la plupart, ont été

très vite maîtrisés, à l'exception de celui qui s'est déclenché sur les hauteurs d'Arzew, dans la commune de Sidi Benyebka, qui a duré trois jours et nécessité un apport supplémentaire en moyens des unités limitrophes.

Concernant les incendies déclarés en zones urbaines, le colonel Ferroukhi a relevé que tous les feux enregistrés, en 2014, concernent des dépôts de stockages illicites et non-déclarés, échappant souvent à la vigilance des agences de l'inspection de la commission de wilaya chargée du contrôle des installations classées.

TIZI-OUZOU

419 études de constructions traitées en deux mois par le service prévention de la Protection civile

Quatre cent dix-neuf (419) études techniques portant sur des projets de constructions et d'équipements publics ont été traitées, en décembre et janvier derniers, par le service de prévention de la Protection civile de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, mercredi, auprès de son responsable, le capitaine Deradj Amar.

«Le service prévention a traité 287 études de construction en décembre, dont 93 ont été rejetées pour cause de non-conformité aux normes et règlements régissant la sécurité des édifices», a indiqué ce responsable, signalant le traitement en janvier 2015, de 132 autres études similaires, sur lesquelles une dizaine ont été rejetées pour les mêmes motifs, d'autant plus qu'il s'agissait de projets d'édifices destinés à

l'accueil du public», a-t-il précisé. Pour expliquer ces rejets, ce responsable a mis en avant la non-conformité des études concernées aux exigences de sécurité actuelles. Pour palier ce défaut, une journée d'études sur la sécurité dans le bâtiment a été organisée, récemment, par le conseil local de l'ordre des architectes, en collaboration avec la direction de la Protection civile de la wilaya, pour «une meilleure compréhension des textes en vigueur, notamment ceux compris dans la loi 04/76», a signalé le même responsable.

Les intervenants à cette journée ont plaidé pour l'impératif d'intégration du volet sécurité dans le cursus universitaire de l'architecte.

CONSTANTINE

Les éditeurs des revues scientifiques nationales tenus de s'adapter aux normes internationales

Les éditeurs des revues scientifiques nationales doivent désormais s'adapter aux normes internationales d'édition ou disparaître, a indiqué, mercredi à Constantine, le directeur général de la Recherche scientifique et du développement technologique, Mokhtar Sellami. Dans un entretien avec l'APS, en marge d'une rencontre régionale de deux jours sur les revues scientifiques organisée à l'université Constantine2, M. Sellami a affirmé que les fonds nationaux n'iront désormais que pour les éditeurs qui se conforment aux normes internationales de publication. L'objectif étant de promouvoir les revues scientifiques nationales, a souligné le même responsable, précisant que l'Etat n'a nullement l'intention d'arrêter l'édition de revues scientifiques, mais plutôt d'inciter les éditeurs à se conformer aux normes de la qualité et de la rigueur scientifique.

Les éditeurs des revues scientifiques nationales doivent entrer en compétition pour être aux normes internationales qui sont basées sur des critères universellement connus, a souligné M. Sellami, mettant l'accent sur l'importance de ce genre de rencontre dans

l'identification des mécanismes devant permettre la promotion des publications scientifiques nationales.

Considérée comme un outil de diffusion de l'information et de la connaissance, la revue scientifique, que ce soit dans son format papier ou électronique, doit être visible sur la scène internationale, a indiqué le même responsable, précisant que sur les 400 revues scientifiques existant en Algérie, aucune n'est indexée «très haut niveau».

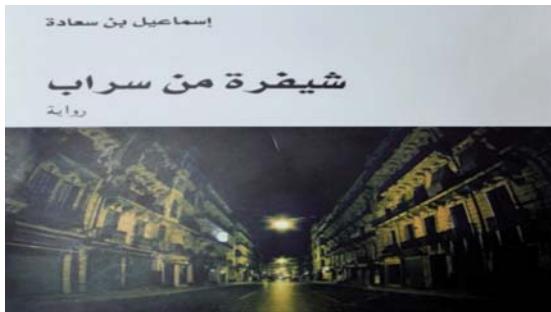
«Sur ces 400 revues scientifiques, 140 seulement sont plus ou moins régulières», a relevé cet universitaire, précisant que l'Algérie a tous les moyens financiers pour accompagner les éditeurs nationaux et possède également des ressources et des compétences pour développer ce secteur. Les résultats de la commission nationale, instituée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifiques visant la promotion des revues scientifiques nationales, ont été exposés au cours de cette rencontre aux éditeurs présents qui vont les discuter avec les grands éditeurs internationaux conviés à cette rencontre (représentants de Thomson Reuters et Elsevier entre autres)

qui devront exposer leurs expériences en la matière.

Cette rencontre régionale, à laquelle ont pris part des éditeurs de la région Est du pays, sera suivie par une autre à Oran devant regrouper des éditeurs de revues des régions Ouest et Centre du pays, a précisé le même responsable.

Évoquant les critères de catégorisation C, B, et A, dont la catégorie A est la plus performante, M. Sellami a indiqué que plus de 9.000 revues scientifiques du monde entier sont classées dans cette catégorie, alors qu'aucune des pays du Maghreb n'a pris place dans ce classement de qualité. «Toutes les facilitations nécessaires ont été mises à la disposition des éditeurs qui cherchent à se mettre à niveau», a indiqué le même responsable, rappelant que ces éditeurs seront accompagnés dans leur processus de développement par les Agences thématiques de la recherche scientifique. La plateforme, mise en place par le gouvernement et visant la promotion des revues scientifiques nationales, a prévu un logiciel de détection du plagiat, a indiqué le directeur général de la Recherche scientifique et du développement technologique.

Chifra min sarab, un roman d'espionnage haletant de Ismaïl Bensâada



Par Fouad BELLOU

Action, suspens, jolies femmes et intrigue en plein conflit arabo-israélien mêlant les services secrets de plusieurs pays: l'auteur algérien Ismaïl Bensâada réunit dans *Chifra min sarab*, tous les ingrédients d'un roman haletant d'espionnage, rédigé en langue arabe.

Dans ce livre de 283 pages, paru aux éditions Chibab, dont le titre peut être traduit par «Code mirage» et qui a pour cadre Alger en 1968, le lecteur suit les aventures de Yaâkoub Maïr, un officier de la CIA d'origine algérienne, en quête d'un microfilm contenant le code qui permet de décrypter les communications de l'armée égyptienne.

Mis au parfum par la sublime Francesca, l'épouse de Chérif Khan (qui a volé le code)-un transfuge des services

français passé au FLN durant la guerre de libération puis devenu mercenaire au service du renseignement italien.

Yaâkoub Maïr va affronter une multitude de dangers pour mettre la main sur ce code d'une valeur «inestimable» pour Israël, allié des Etats-Unis.

En plus de constituer un atout majeur pour le camp occidental dans un contexte de guerre froide, ce code est aussi recherché par d'autres individus (roumains, italiens, etc) qui souhaitent, tout comme Chérif Khan, le céder au plus offrant.

Allié au brutal agent égyptien Yasri El Kachef qu'il convaine de trahir son pays contre de fortes sommes d'argent, Maïr enchaîne bagarres, planques, courses-poursuites et interrogatoires, sans réussir à mettre la main sur ce code qui lui échappe comme un «mirage».

Avec de multiples rebondissements, des scènes d'actions ou d'amour mémorables, une atmosphère nocturne qui sublime la beauté d'Alger et un humour très présent dans les dialogues, le romancier utilise avec brio les ressorts du roman d'espionnage pour dérouler l'intrigue et tenir le lecteur en haleine

jusqu'à la dernière page du livre.

Cette narration efficace, servie par le style à la fois simple, précis et très imagé, se trouve renforcée par la profondeur psychologique que l'auteur confère progressivement à son personnage principal. Espion aguerri, combattant farouche et séducteur invétéré, Yaâkoub Maïr s'avère aussi un homme sensible et très attaché à sa ville natale, une fêlure dans son caractère impitoyable qui facilite l'identification chez le lecteur, en dépit de son alliance avec la puissance sioniste qui en fait un anti-héros des plusachevés.

Ismaïl Bensâada excelle également dans la construction de ses personnages secondaires: femmes plantureuses et fatales, agents doubles attirés par l'appât du gain, tortionnaires et autres individus constituent une galerie aussi diversifiée que convaincante.

Les lecteurs de *Chifra min sarab* pourront, par ailleurs, apprécier la description de la capitale algérienne post-indépendance, une ville cosmopolite, avec ses quartiers populaires ou huppés du centre-ville, et ses fermes coloniales de la périphérie que l'auteur reconstitue avec minutie et nostalgie.

Le dénouement du récit offre, quant à lui, un aperçu de la veine patriotique du romancier qui distille avec subtilité en mettant l'accent sur la solidarité panarabe et l'efficacité des services algériens, absents, non sans raison, tout au long du roman.

Chifra min sarab constitue une expérience rarissime dans la littérature algérienne où les thèmes de l'espionnage a été peu abordé, excepté quelques publications, peu connues, tentées dans les années 1970/1980 et plutôt orientées vers le polar.

Né en 1958 à Batna, Ismaïl Bensâada a également écrit *Madjnoun Tarabouss* (Le fou de Tripoli), un premier roman paru en 2010 en Tunisie.



CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

Invitation de 21 Etats arabes

Vingt-et-un (21) Etats arabes ont été invités à participer à la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», dont l'ouverture est attendue le 15 avril 2015, a indiqué, mercredi à Tipasa, le directeur de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), Lakhdar Bentorki.

Chaque pays arabe participant sera appelé, durant la manifestation, à animer sa propre semaine culturelle, a ajouté le responsable de l'ONCI lors d'un point de presse qu'il a animé à l'issue d'une visite guidée au profit des représentants de la presse nationale venus s'enquérir des préparatifs du spectacle de «La grande épopee de Constantine», devant être présenté au public au deuxième jour de l'ouverture de la manifestation à la salle Zénith, en présence de son réalisateur Ali Aissaoui.

M. Bentorki a signalé que c'est à la Palestine que reviendra l'honneur d'animer la première semaine culturelle, tandis que l'Egypte animera la deuxième semaine et l'Arabie saoudite la troisième semaine culturelle. «Les autres pays arabes se succéderont, ensuite, suivant un calendrier fixé, pour toute l'année, en coordination avec les délégations participantes», a-t-il souligné.

Parallèlement, des caravanes artistiques s'ébranleront à partir de Constantine pour «sillonner les autres wilayas du pays, dans un souci, de la part du commissariat du festival, de créer une interaction entre les publics de toutes les régions du pays», a-t-il ajouté.

L'ONCI est un «maillon» parmi 10 parties chargées de l'organisation de cette manifestation, qui reflétera «l'image d'une Algérie des Lettres, de la Culture et de l'Art», sur le double plan arabe et mondial, a-t-il dit, soulignant que «son budget (manifestation) ne fait pas partie des prérogatives de l'Office.»

Interrogé sur les déclarations de certains artistes qui ne souhaitent pas prendre part à cet événement, M. Bentorki a soutenu que l'ONCI n'a jusqu'à présent lancé aucune invitation ni à des artistes nationaux, ni à des étrangers, précisant, par ailleurs que «les préparatifs sont à 70 % et se poursuivront tout au long de l'année».

D'autre part, il a annoncé la participation attendue de 750 artistes et jeunes talents à la cérémonie d'ouverture «officielle et populaire» de cet événement national.

La cérémonie englobera une représentation de toutes les délégations des pays et wilayas participantes, qui défileront à bord de camions de l'Armée nationale populaire, à travers les rues de Constantine, en mettant en exergue la culture et les us et coutume propres à chaque région.

La procession sera conduite par la wilaya de Constantine, en sa qualité d'hôte de la manifestation.

Le spectacle d'ouverture de l'événement est, quant à lui, prévu à la salle Zénith, qui compte trois (3) salles de spectacles, dont une de 3000 places, où sera abritée «La grande épopee de Constantine» d'Ali Aissaoui. Un spectacle grandiose de deux (2) heures, avec la participation de près de 450 artistes (chanteurs, comédiens, et chorégraphes) issus de 25 wilayas, a-t-il encore détaillé.

Le réalisateur de cette œuvre titanique, Ali Aissaoui, a signalé, à l'occasion, avoir utilisé «pour la première fois la technique d'imagerie 3D, qui confère une autre dimension dramatique au spectacle, en créant une cohésion entre l'artiste et la scène.»

«Le spectacle sera garanti pour le public, qui en aura plein la vue», a-t-il assuré. Cette grande épopee, qui sera présentée cinq (5) fois au public, emploiera des effets spéciaux et autres procédés dont la lumière, techniques assurées grâce à une expertise chinoise qui est leader en la matière.

Le texte de cette épopee a été écrit par cinq (5) universitaires de Constantine, sous l'encadrement de Abdallah Hammadi, qui ont relaté l'histoire de la ville des ponts suspendus, à travers cinq épopes distinctes, qui sont les périodes numide, byzantine, islamique, ottomane et française. Chaque période étant représentée par une scène propre à elle, comportant ses propres chorégraphies, chante et surtout habits, a ajouté M. Aissaoui.

APS

RESTAURATION DU PATRIMOINE

L'étude préalable à la réhabilitation du tombeau d'Imedghacen attribuée à un consortium français

Le marché de l'étude d'exécution des travaux de restauration du monument funéraire berbère Imedghacen (Batna) et de fortifications de La Casbah d'Alger a été attribué mercredi à Alger au consortium français «Louis Berger», un holding d'engineering et de conseils dans la secteur de la construction.

Les sites concernés par cette étude préalable à la restauration concernent le monument funéraire royal Imedghacen (III siècle avant J.C.) ainsi que les Bastions 8 et 11 de La Casbah d'Alger, classée patrimoine de l'humanité depuis 1992.

Cette première phase du programme a été confiée au consortium français à la suite d'un avis d'appel d'offres international lancé par le programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie élaboré en partenariat entre

l'Union européenne et le ministère de la Culture. Elle consiste à mettre les lieux hors de danger, face aux risques «certain» d'affondrement.

Selon le directeur du programme, Zouhier Ballalou, l'objectif principal de cette opération est de «sécuriser les monuments et les intégrer dans la dynamique économique et sociale de la région» de Batna - où le mausolée est isolé de la ville - et dans La Casbah d'Alger où les deux bastions croulent sous les gravats et détritus.

En amont de l'étude, des experts européens ont effectué des relevés photogramétriques ainsi qu'un balayage au scanner laser des monuments sélectionnés, une étude qui a confirmé l'état de délabrement critique des bâtisses, a expliqué le directeur du programme en marge de la cérémonie de signature du marché.

Cette opération était aussi l'occa-

sion, a-t-il ajouté, de former des techniciens de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) et des directions de la Culture dans les régions aux techniques de relevé.

Cofinancé par l'UE et l'Algérie à hauteur de 21,5 millions et 2,5 million d'euros, respectivement, le programme d'appui dédié au patrimoine culturel en

Algérie vise à renforcer la méthodologie d'inventaire des biens culturels, la mise en place de mesures d'urgence pour la sauvegarde des biens et l'installation de chantiers-écoles.

L'accompagnement de la société civile dans son action de sensibilisation à l'importance de l'héritage patrimonial figure aussi parmi les objectifs de ce programme qui vise le renforcement de la mobilisation du public à travers des associations qui œuvrent à la protection du patrimoine.

Le 68^e Festival de Cannes du 13 au 24 mai

Le 68^e Festival de Cannes se tiendra du 13 au 24 mai, a annoncé le festival dans un communiqué, indiquant que l'acteur et chanteur français Lambert Wilson sera le maître de cérémonie du festival.

L'acteur lancera les festivités lors de la cérémonie d'ouverture le 13 mai et animera la remise des prix du palmarès lors de la cérémonie de clôture le dimanche 24 mai.

Le jury du festival sera présidé par les cinéastes américains Joel et Ethan Coen, qui avaient obtenu la Palme d'or

en 1991 pour *Barton Fink*.

Lambert Wilson, 56 ans, était le maître de cérémonie en 2014. L'actrice Audrey Tautou avait été la maîtresse de cérémonie en 2013.

L'acteur qui est aussi un chanteur reconnu, a tourné plus de 70 longs métrages et films de télévision français et internationaux, à la fois des comédies populaires,

En 1999, il avait présidé le jury de «Un Certain Regard», section du Festival de Cannes.



BAB EL OUED

5 ans de prison pour viol

En ce mois de mars 2015, le tribunal criminel d'Alger a rendu son verdict concernant un jeune homme accusé de viol sur la personne de sa cousine Katia.

A.Ferrag

Un jour, Katia âgée de 24 ans s'est rendue à la maison de l'accusé, Salim qui exploite cette visite et dans un moment de folie, il attrape sa cousine Katia avec violence, la viole sans pitié.

Katia va raconter son calvaire à sa famille. Les parents de la victime déposent plainte contre l'accusé. La police convoque Salim qui



nie les faits qui lui sont reprochés. Le jour du procès, l'affaire est jugée à huis clos. Le nommé Salim âgé de 38 ans est accusé du viol de la jeune Katia. Salim maintient ses déclarations affirmant qu'il est innocent, il déclare qu'il n'a rien à voir dans cette affaire. « Ce n'est pas moi, je n'ai rien fait. »

La fille est appelée à la barre, le président la prie de lui raconter sa mésaventure, elle relate les faits tout en criant son désespoir. Elle a

perdu son honneur et son avenir. Le représentant du ministère public, pour sa part, met l'accent sur la gravité des faits, l'accusé a commis un acte très grave en s'attaquant à sa cousine. Il requiert une peine de 7 ans de prison ferme. L'avocat de la défense, outre, n'est pas de son avis. Il demande que son client soit acquitté pour manque de preuves.

A l'issue des délibérations, le prévenu est condamné à 5 ans de prison ferme.

CHLEF

260 enfants autistes en attente d'une prise en charge



La wilaya de Chlef compte actuellement 267 enfants autistes en attente d'une prise en charge, selon un recensement de l'association «Les amis des enfants autistes».

Les parents, très préoccupés par l'avenir de leurs enfants, sont en attente de l'affectation, par les services concernés, de «classes spéciales pour les enfants autistes au sein des établissements pour personnes aux besoins spécifiques de la wilaya», et ce, dans l'objectif de leur «assurer un bon suivi psychologique et orthophonique notamment», a indiqué à l'APS la présidente de l'association, Saïda Amar.

Elle a signalé la disponibilité actuellement «en tout et pour tout de seulement 4 salles pour cette catégorie sociale au niveau du foyer des associations de Chorfa, à 6 km à l'ouest de Chlef, considéré comme un espace d'échanges entre ces enfants et leurs parents», a-t-elle ajouté.

«Nous œuvrons actuellement, en collaboration avec la direction de l'Action sociale de la wilaya, en vue de l'obtention d'une assiette pour la réalisation d'un centre spécialisé pour les autistes de Chlef», a-t-elle dit, soulignant «avoir reçu des promesses de la part des autorités concernées pour la concrétisation de ce projet ambitieux, qui contribuera à l'intégration sociale de cette catégorie.»

EL-BAYADH Des mesures préventives pour circonscrire des foyers suspects de la fièvre aphteuse

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El-Bayadh a pris une série de dispositions pour circonscrire six (6) foyers suspects de la fièvre aphteuse, a-t-on appris mercredi auprès des responsables du secteur.

La DSA a procédé au prélevement des échantillons des têtes bovines suspectes pour les transférer à des fins d'analyses au laboratoire vétérinaire régional de Laghouat, a précisé le directeur des services agricoles Ben ramdane Hmoudi.

Les services du secteur ont aussi procédé, en coordination avec l'inspection vétérinaire de la wilaya, à la délimitation des foyers suspects au niveau des communes d'El-Kef Lahmar, Roggassa, Tismouline, Labiodh Sid Cheikh



en vue contenir et parer, dans le cas échéant, à une éventuelle propagation de la pathologie et lancer également une campagne de vaccination des bovidés vivant dans ces régions, a-t-il ajouté.

La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse qui a touché, depuis son lancement décembre dernier, un effectif de 14.000 têtes bovines, devra se poursuivre pour toucher l'ensemble du cheptel bovin estimé à 28.000 têtes dans la wilaya, a-t-on signalé. APS

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Accidents de la route: 65 morts et 539 blessés en une semaine



Soixante-cinq (65) personnes ont trouvé la mort et 539 autres ont été blessées dans 334 accidents de la route survenus du 3 au 9 mars dans différentes wilayas du pays, a indiqué mercredi le bilan hebdomadaire du Commandement de la Gendarmerie nationale.

Les wilayas de M'sila et de Biskra viennent en tête avec 16 accidents chacune, suivies d'Alger avec 13 accidents, puis Bourira et Mascara avec 12 accidents chacune, précise la même source.

Parmi les principales causes de ces accidents, le facteur humain (84,13%), l'insouciance des passants (8,68%) et l'état des véhicules (4,20%), a ajouté la même source.

MILA

D'importants dégâts causés au réseau routier

D'importants dégâts ont été occasionnés au réseau routier de la wilaya de Mila à la suite des dernières intempéries, a indiqué mercredi le directeur des travaux publics, Abdelkarim Bouteghane.



Une évaluation précise de l'ampleur des dégâts est actuellement menée par les services des travaux publics, a précisé ce responsable au cours de la session consacrée au secteur de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Dans leurs interventions, des élus ont attribué la constante dégradation de l'état des routes à «des insuffisances des études et à la qualité de réalisation» ainsi qu'à la nature «argileuse» du sol.

Depuis 2000, près de 60 milliards DA ont été mobilisés pour le secteur des travaux publics dans la wilaya dont 41 milliards DA pour le programme en cours incluant 64 opérations dont sept terminés, selon le bilan fait à l'occasion.

Parmi les importants projets retenus, figurent les actions de doublement de la RN 27 Mila/Ijel, de la RN 79 Mila/Constantine et de la RN 5 entre Tadjananet et Chelghoum Laïd, a indiqué le directeur du secteur.

Le réseau routier de Mila se compose de 53 km autoroutiers, 360 km de routes nationales, 275 km de routes de wilaya, 2.000 km de chemins communaux et 167 ouvrages d'art.

HIER À 12H44

Tremblement de terre de 3,2 degrés à Djelfa

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré jeudi à 12h44 (heure locale) dans la wilaya de Djelfa, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km à l'est de la localité de Charef, a précisé la même source dans un communiqué.

JUSTICE

15 ans de prison ferme à l'encontre d'un traquante de drogue

Le tribunal criminel d'Alger a prononcé une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre de K. Hichem pour trafic de drogue (16 kg de cannabis).

Le représentant du parquet avait requis cette peine (15 ans) à l'encontre de l'accusé, qualifiant ses actes de dangereux.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 17 septembre 2011 lorsque l'inculpé était en route vers Alger en provenance d'Oran. Arrivé au barrage de Bourached dans la wilaya de Aïn Defla, il a refusé de s'arrêter et pris la fuite.

L'accusé, qui avait en sa possession plus de 16 kg de cannabis, a été rattrapé par la police et conduit au centre de police.

TISSEMSILT

Le maire de Tamallahet arrêté pour corruption

ABED MEGHIT

Pris en flagrant délit de corruption, le maire de Tamallahet, à 45 km du chef-lieu de wilaya Tissemsilt relevant de la daïra de Lardjem, a été arrêté par la Gendarmerie nationale.

L'alerte a été donnée par la victime, un entrepreneur de auquel le P/APC a exigé 150 000 DA pour bénéficier d'un logement social locatif. Après plainte, une souricière a été tendue par les éléments de la Gendarmerie nationale de Tissemsilt qui a procédé à l'arrestation de l'élu indélicat en flagrant délit.

La Gendarmerie nationale a trouvé la somme dissimulée chez le mis en cause. Il a été présenté devant le procureur de la République hier.

MOZAMBIQUE

Des inondations font près de 60.000 sinistrés dans le nord

Les intempéries ayant touché le nord du Mozambique ces derniers jours ont fait près de 60.000 sinistrés, a annoncé mercredi un haut responsable des opérations de secours.



Quelque 60.000 personnes ont perdu leurs maisons en raison des intempéries survenues dans le nord du pays, a déclaré Joao Ribeiro, directeur de l'Institut national de gestion des catastrophes naturelles (INGC), précisant qu'aucun décès n'avait été constaté pour l'instant.

Environ 10.700 maisons dans la province de Nampula et 1.200 dans la province de Cabo-Delgado ont été détruites, affectant un total de 59.600 personnes, avait auparavant indiqué le porte-parole du gouvernement Mouzinho Saide. Les voies de communication et les lignes électriques ont également été sévèrement touchées, alors que la moitié nord du pays était déjà restée sans énergie et coupée du sud pendant près d'un mois après les

inondations de mi-janvier. Le nord du Mozambique retient l'attention des investisseurs étrangers ces dernières années car la région concentre les futures infrastructures d'exportation de charbon - comme le port de Nacala (province de Nampula) - ou les projets d'usines de liquéfaction de gaz naturel, à Pemba (province de Cabo-Delgado). Par ailleurs, l'épidémie de choléra qui affecte la région depuis quelques semaines, conséquence des inondations, a fait 47 morts sur près de 5.500 cas recensés, d'après les derniers chiffres communiqués mardi par le porte-parole du gouvernement.

Les autorités sanitaires de la province de Nampula ont également enregistré 45 cas suspects de dengue, en

rapporté les médias locaux. « Nous faisons actuellement des tests approfondis et nous confirmerons ou non l'épidémie dans les prochains jours », a déclaré Julio Mendes, chargé de communication au ministère de la Santé. Le Mozambique est fréquemment touché par les inondations au moment de la saison des pluies, qui atteint son pic aux mois de janvier et de février, et s'accompagne souvent d'épidémies de choléra.

Cette année, la province de Zambéz (centre) a été la plus touchée par le débordement du fleuve Licungo. A l'échelle du pays, près de 160 personnes ont trouvé la mort depuis janvier, ce qui fait de ces inondations les plus meurtrières depuis 2000.

Accident de la route en Tanzanie : 40 morts

Plus de 40 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, dont certaines grièvement, dans un accident de la route, survenu mercredi dans le centre de la Tanzanie, a indiqué la presse locale citant un communiqué de la Présidence. «Lors d'une collision, un conteneur chargé sur un camion s'est écrasé sur un bus», coûtant la vie à «plus de 40 passagers à bord du bus, tandis que de nombreux autres ont été blessés», précise la même source. «Il s'agit

d'un grand deuil, c'est la Nation tout entière qui est secouée», a souligné le président tanzanien, Jakaya Kikwete, cité par le communiqué.

Cet accident est le plus grave intervenu en Tanzanie depuis celui d'un bus qui, en 2006 ayant quitté la route à une vingtaine de km d'Arusha (nord) et plongé depuis un pont dans une rivière, avait fait 54 morts. Le véhicule transportait 74 personnes pour une capacité de 26 places.

USA

Une équipe d'astronautes retourne sur terre après 6 mois dans l'espace

Une équipe d'astronautes de la Station spatiale internationale (ISS) est revenue sur terre hier matin après un séjour de six mois dans l'espace. L'équipe est composée d'un astronaute américain et de deux cosmonautes russes. Ils ont été lancés vers l'ISS à bord d'un vaisseau Soyouz le 26 septembre. Ils ont passé au total 167 jours dans la Station spatiale et parcouru plus de 112 millions de kilomètres durant ce périple, selon les précisions de la Nasa, rappelant que cette expérience vise à «collecter des données biomédicales pour préparer les missions habitées de longue durée dans l'espace».

Barry Wilmore, Yelena Serova et Alexander Samokutyaev se sont posés dans les steppes du Kazakhstan, à l'aube. Le prochain lancement d'un Soyouz est prévu depuis Baïkonour au Kazakhstan le 28 mars, avec à bord l'astronaute américain Scott Kelly et les cosmonautes russes Mikhail Kornienko et Gennady Padalka.

RUSSIE

4 morts et 22 blessés dans un incendie à l'ouest du pays

Quatre personnes sont mortes et 22 autres ont été blessées dans un incendie déclaré mercredi dans un centre commercial de la ville de Kazan dans l'ouest de la Russie. Près de 4.000 mètres carrés ont été ravagés par le feu. Les vendeurs ont été pris de panique et cherchaient à récupérer leurs marchandises au moment même où des pompiers intervenaient pour éteindre les flammes. Une représentante du ministère russe de la Santé, citée par l'agence de presse Interfax, a déclaré que 22 personnes avaient été hospitalisées, dont six étaient toujours en soins intensifs en début de soirée. L'incendie, dont les causes n'ont pas encore été identifiées, dégageait d'impressionnantes volutes noires de plusieurs dizaines de mètres de haut, selon des images diffusées par la télévision russe.

ZOOLOGIE

Découverte d'une espèce animale marine ancienne de près de 500 millions d'années

Une espèce animale qui ressemble à un crustacé de deux mètres de long vivant en mer il y a 480 millions d'années, a été découverte lors d'une étude menée par des chercheurs des universités d'Oxford (Grande-Bretagne) et de Yale (Etats-Unis).

Cette créature «aurait été l'une des plus grandes à vivre à cette époque» selon la zoologiste Allison Daley, un des auteurs de l'étude, publiée mercredi dans le journal *Nature*. L'animal portait sur sa tête un réseau d'épines qui filtrait les aliments. Il fait partie de la famille disparue des anomalocarididés, des animaux marins apparus il y a 520 millions d'années.

AFRIQUE

Les pays de l'OMVS préoccupés par le changement climatique

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) ont exprimé mercredi, leurs préoccupations sur le changement climatique qui touche la sous-région, à Conakry à l'occasion de la XVI^e conférence.

Dans une déclaration conjointe, les chefs d'Etat du Mali Ibrahim Boubacar Keita, de la Mauritanie Mohamed Ould Abdel Aziz, du Sénégal Macky Sall et de la Guinée Alpha Condé ont appelé la communauté internationale à atténuer les effets du changement climatique qui frappent les pays à économie faible.

Ils ont fustigé la dégradation de l'environnement à travers une fragilité des écosystèmes des zones riveraines du fleuve Sénégal et la vulnérabilité des populations face à la variabilité climatique.

Les populations vivant sur les rives du fleuve sont invités par les présidents à s'impliquer activement pour la mise en œuvre des projets de restauration des ressources de l'agroforesterie et pour une exploitation rationnelle de ces ressources de la région.

Pour les chefs d'Etat, il faut renforcer la coopération internationale afin de diminuer les gaz à effet de serre et sauvegarder le massif du Fouta Djallon (en Moyenne Guinée) qui abrite la source du fleuve Sénégal.

EUROPE

43% des jeunes travailleurs européens en «situation précaire»

43% des jeunes travailleurs européens sont en «situation précaire», ont déploré mercredi des eurodéputés réunis à Strasbourg en session plénière.

«Les réformes du marché du travail menées dans de nombreux Etats membres de l'Union européenne n'ont pas réduit la précarité», ont relevé les parlementaires, appelant à stimuler la création d'emplois de meilleure qualité.

Ils ont souligné la nécessité d'une «plus grande» flexibilité dans la mise en œuvre des réformes par les pays de l'UE en situation financière difficile, afin d'«assurer que les mesures de stabilité budgétaire soient compatibles avec la croissance et la création d'emploi».

BURKINA FASO

Grève de 2 jours annoncée aux universités de Ouagadougou

Une grève de deux jours, initiée par l'Association nationale des étudiants du Burkina Faso (ANEB), a été annoncée aux universités publiques pour les 12 et 13 mars afin de revendiquer de «meilleures conditions de vie et de travail». L'ANEB a appelé l'ensemble des étudiants de l'université de Ouagadougou et de Ouaga II à observer une grève de deux jours pour améliorer la situation des étudiants qui «ne cesse de se dégrader d'année en année au point de devenir aujourd'hui catastrophique».

L'association dénonce aussi le «manque d'infrastructures et d'enseignants» ainsi que la bourse octroyée aux étudiants et les conditions des cantines.

APS



**SOIGNER LA
DÉPRESSION
PEUT
RÉDUIRE LE
RISQUE
CARDIAQUE**



Une étude portant sur 5000 personnes suivies pour dépression modérée ou sévère a montré que le risque cardiovaskulaire était moins important chez les patients sous antidépresseurs que chez ceux qui ne prennent pas de médicaments.

Selon les médecins de l'Institut de cardiologie Intermountain Medical Center de Salt Lake City (Etats-Unis), l'effet des antidépresseurs sur le risque de maladie cardiovaskulaire serait encore plus important que celui des statines (des médicaments anti-cholésterol qui combattent le risque cardiovaskulaire). Pendant 3 ans, les médecins ont suivi 5000 patients traités pour une dépression modérée à sévère. Ils ont alors découvert que les médicaments antidépresseurs n'amélioraient pas seulement l'humeur, mais qu'ils réduisaient le risque cardiovaskulaire.

« Nous avons analysé les taux de décès de maladie coronarienne et d'accident vasculaire cérébral par rapport aux niveaux de dépression et son traitement. Cela a montré que les patients atteints de dépression modérée à sévère qui prenaient des antidépresseurs avaient un risque de décès plus faible comparé aux patients ayant le même niveau de dépression mais ne prenaient pas d'antidépresseurs », a déclaré le Professeur Heidi May, principal auteur de l'étude. Selon ce professeur, soigner la dépression provoque des changements de comportement chez les patients, qui prennent à nouveau soin d'eux-mêmes et de leur alimentation. « Ces modifications du mode de vie réduisent, de fait, le risque cardiovaskulaire. »

BASSE VISION 3 TRAITEMENTS TRÈS PROMETTEURS

Aujourd'hui, 3 millions de Français ont une vision si détériorée que, même après correction, leur acuité visuelle reste inférieure à 3/10. C'est ce qu'on appelle la basse vision. Mais la recherche avance à grands pas.

La rééducation cérébrale

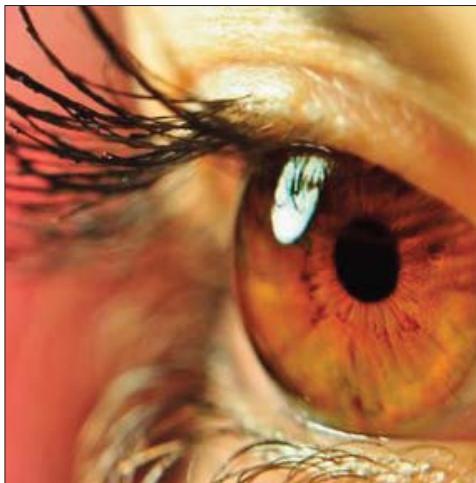
Cette technique consiste à apprendre au cerveau à mieux voir par des exercices de stimulation visuelle sur ordinateur. Ceux-ci renforcent les connections neuronales responsables de la vision, ce qui améliore la sensibilité au contraste et l'acuité visuelle, si elle est supérieure à 2/10. L'un des premiers outils issus de cette recherche est le programme RevitalVision de la société VOIS (www.revitalvision.fr).

Elle s'adresse aux personnes souffrant d'une basse vision due à une maladie héréditaire (rétinopathie pigmentaire, etc.), au vieillissement (dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), cataracte ou glaucome) ou à un accident. La rééducation cérébrale présente l'avantage d'améliorer la basse vision sans médicaments, ni chirurgie. En agissant, non pas au niveau de l'œil, comme les lunettes, mais sur le cerveau, RevitalVision assure un gain de 2 lignes d'acuité visuelle et 100 % de sensibilité au contraste.

La greffe de cellules

Elle vise à régénérer la rétine (membrane visuelle au fond de l'œil) en greffant des cellules de rétine cultivées en laboratoire à partir d'entités spéciales : les cellules souches pluripotentes, capables de se transformer en n'importe quel type de cellules (du foie, du cœur, de la peau...). Elle s'adresse aux personnes dont la rétine dysfunctionne ou dégénère à cause d'une maladie héréditaire (rétinopathie pigmentaire, maladie de Stargardt...), ou lors du vieillissement (dégénérescence maculaire liée à l'âge, qui concerne 70 % des plus de 80 ans), induisant une baisse progressive, importante et irréversible de la vision.

« Explorée depuis plusieurs années, cette piste est très prometteuse. Si deux patients aux USA ont déjà bénéficié de cette approche de transplantation, d'autres patients sont actuellement recrutés en Angleterre et aux Etats-Unis afin de s'assurer de la sécurité et l'efficacité de cette technique avant de la développer », explique le Dr Olivier Gourineau, chef-clinique à l'Institut de la vision (Paris).



Les lunettes « à réalité augmentée »

Développées par la société française Essilor et l'Institut de la vision, ces lunettes dotées de verres correcteurs, d'une mini-caméra, d'un mini-ordinateur et d'une télécommande traitent l'image perçue en fonction de la demande du patient : agrandissement, amélioration des contrastes, de la luminosité, etc. L'image traitée est ensuite projetée sur les verres de façon à se superposer à la scène naturelle et l'image projetée. » Selon Essilor, ces lunettes

entraînent une perte de la vision centrale ou périphérique : DMLA, maladie de Stargardt, ou glaucome.

« Une centaine de personnes ont testé ces lunettes dans notre institut. La majorité s'est déclarée très contente de l'aide apportée, précise le Dr José-Alain Sahel, directeur de l'Institut de la vision à Paris. Un travail d'adaptation est toutefois nécessaire pour s'habituer à superposer mentalement la scène naturelle et l'image projetée. » Selon Essilor, ces lunettes ne seront pas commercialisées avant plusieurs années.

LES HOMMES BRÛLENT PLUS DE CALORIES !

Injuste ! Peut-être, mais la nature est faite ainsi. Et oui mesdames, les hommes brûlent plus de calories. Pourquoi est-ce le cas ?

Parce qu'ils sont plus musclés. Faire du sport pour fabriquer du muscle, c'est la meilleure façon de brûler des calories, même en dormant. Cependant, les femmes sont peut-être moins musclées, mais elles peuvent aussi tricher. Par exemple en insérant une séance de respiration brûle-graisses juste après leur séance de sport.

On l'oublie souvent mais l'air est notre

tout premier aliment, au sens le plus noble du terme. Nous consommons de l'air pour rester en vie. De ce fait, après un effort physique, l'organisme continue de brûler beaucoup de calories jusqu'à revenir totalement au calme. Si, durant cette période, vous hyper ventilez (vous respirez très profondément, plusieurs fois de suite), vous provoquerez un pic dans votre métabolisme, et brûleriez ainsi encore davantage de calories : 5 cal à chaque litre d'air inspiré/expiré. Respiré à fond !



EBOLA

SELON L'OMS
58 nouveaux cas
en Sierra Leone,
0 cas au Liberia
depuis 2 semaines



Cinquante-huit (58) nouveaux cas d'Ebola ont été enregistrés la semaine passée en Sierra Leone, a indiqué mercredi le chef des opérations Ebola pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Bruce Aylward, relevant qu'aucun nouveau cas n'a été enregistré au Liberia depuis deux semaines.

«La Sierra Leone a fait état de 58 cas la semaine dernière, qui est le chiffre le plus bas enregistré depuis juin dernier (...) ce qui suggère que le pays va dans la bonne direction», a déclaré le Dr Aylward lors d'une conférence de presse. «Le Liberia n'a pas signalé de nouveaux cas depuis maintenant deux semaines», a-t-il ajouté, estimant que «nous avons maintenant la preuve qu'Ebola peut être stoppé». Il a toutefois souligné qu'il est encore trop tôt pour dire que l'épidémie est enrayée, rappelant, à cet égard, la communauté internationale à poursuivre son soutien aux pays où l'épidémie se propage encore et fait des morts. Un total de 9.976 personnes contaminées par le virus Ebola depuis son apparition en décembre 2013 ont trouvé la mort, presque tous en Afrique de l'Ouest, a, par ailleurs, fait savoir le Dr Aylward, se référant aux dernières données en possession de l'OMS. Le nombre de cas confirmés de personnes ayant contracté cette maladie s'élève à 24.282. Au Liberia, 9.343 cas ont été signalés, tandis que la Sierra Leone fait état de 11.619 cas et la Guinée de 3.285 cas, a-t-il ajouté.

L'objectif zéro cas désormais à portée de main

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué, mercredi, que l'objectif zéro cas d'Ebola est désormais à portée de main, affirmant avoir aujourd'hui «la preuve que l'épidémie peut être stoppée».

Le Liberia, où le virus a fait le plus de morts, n'a enregistré aucun nouveau cas de contamination «depuis deux semaines», a déclaré le chef des opérations Ebola pour l'OMS, Bruce Aylward, lors d'un point de presse à Genève.

En revanche, la Sierra Leone a recensé 58 cas la semaine dernière, soit le chiffre le plus bas depuis juin dernier, s'est-il réjoui, soulignant que ce pays d'Afrique de l'Ouest «a dans la bonne direction».

M. Aylward a noté qu'il était encore trop tôt pour dire que l'épidémie était enrayée, et il a appelé la communauté internationale à poursuivre son soutien aux pays frappés par Ebola. A ce jour, le virus Ebola a fait près de 10.000 morts depuis le début de l'épidémie il y a plus d'un an, en majorité dans les pays d'Afrique de l'Ouest, selon le dernier bilan de l'OMS. Il y a eu au total 24.282 cas confirmés de personnes ayant contracté la maladie : 9.343 cas au Liberia, 11.619 en Sierra Leone et 3.285 en Guinée. Par ailleurs, l'OMS et le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) ont décidé mercredi d'unir leurs forces en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone pour enrayer l'épidémie. «Le PAM veille à ce que les agents de l'OMS traquant la maladie aient les ressources nécessaires pour échanger des informations cruciales pour suivre le virus et le juguler», ont expliqué les deux agences onusiennes dans un communiqué. Le virus Ebola se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus de personnes ou d'animaux infectés. Il laisse peu de chances de survie, soit en moyenne 47% pour l'épidémie actuelle.

APS

PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES RESPIRATOIRES Nécessité de réorganiser les urgences dans les hôpitaux

La bonne prise en charge des pathologies respiratoires nécessite de revoir l'organisation actuelle des pavillons des urgences au niveau des structures hospitalières, de sorte à réduire les cas de décès enregistrés, a affirmé hier à Alger, le Pr Salim Nafti, président de la Société algérienne de pneumo-phtisiologie.

Intervenant en marge des 24^{es} Journées nationales de pneumo-phtisiologie (JNPP), le Pr Nafti a estimé dans une déclaration à la presse, que le service des urgences demeure le «point noir» de la médecine en Algérie, d'où l'impératif de revoir l'organisation actuelle.

«C'est le réceptacle du tout-venant, de celui qui souffre d'un petit malaise à celui qui vient de faire un infarctus du myocarde. Le service est souvent saturé et le diagnostic n'est pas établi comme il se doit. A cela, s'ajoute l'absence d'une formation spécifique de l'urgentiste», a déploré l'organisateur de cette rencontre. D'où le choix de consacrer une partie conséquente du programme de ces journées à la problématique des urgences hospitalières afin d'insister sur la nécessité de «trouver des solutions le plus rapidement», a-t-il déclaré. Le président de la Société algérienne de Pneumo-phtisiologie a indiqué que faute de bonne prise en charge des malades souffrant de pathologies respiratoires, le nombre de cas de décès est multiplié par 2 ou 3 en période de grippe saisonnière».

«Une fois la pathologie identifiée, le malade est orienté vers les soins intensifs et là se pose souvent la contrainte liée à la capacité d'hospitalisation en raison de la saturation du service d'urgence», a encore relevé le spécialiste, citant, par ailleurs,



la difficulté pour le malade de bénéficier d'une radiographie thoracique. «Il est urgent que chaque service débloque 4 à 5 à lits pour recevoir les urgences car plus on interviennent vite, plus on a des chances de sauver des malades», a-t-il insisté, relevant l'évolution en hausse du nombre de maladies respiratoires, proportionnellement à l'avancée en âge de la population.

En plus de la problématique des urgences, deux autres thèmes sont au programme de ces 24^{es} Journées, à savoir l'antibiothérapie en pneumologie et la bronchite chronique sévère. Il s'agit pour le premier aspect, de revoir la pratique de prescription des antibiotiques pour traiter les maladies respiratoires, laquelle se fait souvent «à tort et à travers», a déploré le Pr Nafti.

«Lorsque c'est le cas, les germes deviennent résistants et cette résistance est la meilleure appréciation quant à la mauvaise utilisation des antibiotiques», a-t-il poursuivi, soulignant qu'il s'agit d'un problème de «santé publique» qu'il convient de prendre sérieusement en considération. En choisissant de consacrer le dernier volet de la rencontre à la bronchite chronique sévère, il s'agit pour les participants de sensibiliser encore une fois sur les risques du tabagisme qui en constitue la principale cause et sur l'impératif d'en

réduire la consommation.

Faisant remarquer que cette affection concerne les sujets de 40 ans et plus, soit 3, 5 % de la population globale, le Pr Nafti a ajouté que plus le malade prolonge sa dépendance en tabac, plus les risques pour sa santé s'accroissent, en même temps que la prise en charge de sa maladie devienne plus «lourde».

La grippe saisonnière de cette année n'a pas été «dramatique». Interpellé sur les craintes ayant entouré la grippe saisonnière de cette année, le Pr Nafti a estimé que l'épidémie n'a pas pris des proportions «dramatiques» ni constitué un problème de «santé publique», l'attribuant à une faible «efficacité» du vaccin administré.

«Le vaccin avait été formé cette année avec trois composants qui sont le H1N1, H3N2 et le virus B. Or, il se trouve que le H3N2 avait muté en août dernier alors que le vaccin avait été préparé. Lorsqu'il avait été administré, sa capacité était devenue par conséquent faible», a explicité le Pr Nafti. La panique qui avait été suivie d'interprétations erronées avait été nourrie par «une succession d'épidémies et une apparition d'affections virales sévères pendant des délais rapprochés», a-t-il poursuivi, regrettant que des cas de décès aient été enregistrés durant les mois écoulés.

DERMATOLOGIE

Des efforts en vue du dépistage anténatal du xéroderma pigmentosum

Le président de la Société algérienne de dermatologie pédiatrique (SADP), Pr Bekar Bouadjar a indiqué hier à Alger que des efforts étaient déployés au niveau médical en vue du dépistage anténatal du xéroderma pigmentosum, appelant à la promulgation d'une loi facilitant l'interruption de grossesse lorsque le diagnostic de la maladie est établi.

Face aux souffrances endurées par les enfants souffrant du xéroderma pigmentosum et de leur entourage, les spécialistes multiplient les efforts notamment en matière de dépistage anténatal, a soutenu le praticien qui a lancé un appel à la promulgation d'une loi facilitant l'interruption de grossesse lorsque le diagnostic est établi.

Décris pour la première fois en 1870 par Moritz Kaposi, le xéroderma pigmentosum est une maladie d'origine génétique rare causé par des mutations d'enzymes de réparation de l'ADN.

Elle se caractérise par une sensibilité excessive de la peau au soleil (d'où l'appellation «enfants de la lune»), des troubles oculaires et un risque très fortement multiplié de développer un cancer de la peau ou des yeux.

La moitié des personnes atteintes ont dès le plus jeune âge une réaction cutanée excessive à l'exposition solaire. Une des caractéristiques de la maladie est la présence de lentigines solaires semblables à des taches de rousseur importantes au niveau du visage avant l'âge de deux ans, alors

que celles-ci sont rares chez les enfants.

En fonction de sa forme et de l'âge auquel elle se déclenche, cette maladie réduit significativement l'espérance de vie du malade.

Pour le président de la SADP, les rencontres dédiées au xéroderma pigmentosum sont une opportunité pour sensibiliser les autorités publiques sur le calvaire des personnes atteintes et leur entourage du fait de l'exclusion et de la marginalisation.

Il a souligné la nécessité de la coordination entre représentants de différentes spécialités pour une prise en charge efficiente des malades.

Pr Bouadjar a également appelé les ministères de la Santé et de la Sécurité sociale à inscrire le xéroderma pigmentosum parmi les maladies chroniques pour permettre aux patients de bénéficier gratuitement des soins appropriés.

Dans ce contexte il a évoqué le coût onéreux des crèmes solaires et du film protecteur (2500 à 3000 DA le tube pour les crèmes) indiquant que l'association des malades s'employait à procurer les masques de l'étranger avant de réveiller un projet de fabrication de combinaisons spéciale locallement.

Le spécialiste a interpellé en outre le ministère de l'Education nationale à l'effet de garantir une scolarité normale à cette catégorie.

Daech détruit un mausolée soufi en Libye

L'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (Daech) a détruit un mausolée soufi à Tripoli, a indiqué la presse libyenne mercredi.

L'organisation «Daech» en Libye a diffusé des vidéos d'engins attaquant le mausolée et d'autres montrant l'édifice en ruines, indique la même source citant le journal britannique «Daily Mail» qui reprend des informations publiées par le site «Conflict News».

Daech a détruit de nombreux sites antiques dans plusieurs villes irakiennes dont Nemroud et Hatra (Mossoul), un acte condamné avec force par la communauté internationale à sa tête le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) Ban Ki Moon qui l'a qualifié de «crime de guerre».

L'écrivain libyen Brahim Al Koni avait appellé mardi l'Unesco à agir de toute urgence pour éviter la catastrophe en Libye comme cela s'est produit en Irak et à sauver les sites archéologiques menacés de destruction par des groupes extrémistes.

Le prochain acte de vandalisme des extrémistes pourrait viser le «musée As-Saraya al-Hamra» (musée du château rouge) de Tripoli, a mis en garde M. Al Koni ajoutant que de nombreux objets archéologiques ont été pillés et vendus en Tunisie, selon les sites d'information arabes.

Des extrémistes avaient détruit en 2014 des tombes de la dynastie ottomane Karamanli dans la mosquée Pacha et la statue de la place de la Gazelle conçue par un sculpteur italien au début des années 1930. Les anthropologues craignent que cinq sites historiques mondiaux datant de l'époque romaine et classés patrimoine mondial par l'Unesco fassent également l'objet d'actes de vandalisme par les terroristes.

TOGO La cour constitutionnelle valide la candidature de Gnassingbé pour un troisième mandat

La cour constitutionnelle du Togo a validé mercredi soir la candidature du président sortant Faure Gnassingbé, qui briguera donc un troisième mandat le 15 avril en dépit des protestations de l'opposition et de la société civile.

Jean-Pierre Fabre, considéré comme le chef de l'opposition togolaise, à la tête de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), apparaît comme le principal rival de M. Gnassingbé pour ce scrutin.

Trois autres opposants, qui avaient déposé leur candidature devant la Commission électorale indépendante (CENI) avant la date limite du 1er mars, ont également été autorisés à se présenter.

«Après l'examen des dossiers, tous les postulants remplissent les conditions fixées à l'article 62 de la Constitution», a déclaré la cour dans un communiqué.

Depuis une modification de la Constitution en 2002 par le général Gnassingbé Eyadéma, prédecesseur et père de l'actuel président, il n'y a plus de limitation des mandats présidentiels au Togo.

Un projet de loi visant à limiter le nombre de mandats présidentiels avait été rejeté en juin 2014 par le Parlement, où le parti au pouvoir est majoritaire.

Les partis d'opposition et la société civile sont descendus plusieurs fois dans la rue, ces derniers mois, pour réclamer une limitation des mandats présidentiels et protester contre un troisième mandat de M. Gnassingbé.

Mais l'opposition togolaise, très divisée, peine à parler d'une seule voix et à mobiliser les foules.

Porté au pouvoir par l'armée à la mort du général Eyadéma, qui a gouverné le Togo d'une main de fer pendant 38 ans jusqu'en 2005, Faure Gnassingbé a remporté en 2005 et 2010 des scrutins présidentiels aux résultats contestés par l'opposition.

L'EX PREMIER MINISTRE MALIEN, MARA MOUSSA L'Accord de paix d'Alger «va permettre à notre pays de se remettre durablement debout»

L'Accord de paix d'Alger, paraphé par le gouvernement malien et des groupes politico-militaires, «va permettre à notre pays de se remettre durablement debout», et auquel «nous devons contribuer à répondre en nous engageant dans son application, chacun en la place qui est la sienne», a estimé hier l'ex Premier ministre malien, Mara Moussa.

«Il (l'accord) est jugé équilibré par de nombreux observateurs car contient les réponses appropriées aux problèmes posés par le patient malien et qui sont quelques fois douloureuses à être mises en œuvre», a déclaré M. Mara, ajoutant que l'accord est jugé équilibré aussi parce qu'il n'a éludé aucun sujet.

L'accord d'Alger a proposé sur «les dossiers compliqués les solutions de compromis demandant des efforts à nous tous, Etat, groupes armés, société civile tout en nous engageant à faire preuve de compréhension, d'ouverture et de sens de responsabilités dans la mise en œuvre», a dit M. Mara, cité par la presse malienne.

M. Mara, rappelle que l'Accord de paix et de réconciliation a proposé «des solutions innovantes et quelques fois ra-



dicales pour faire sortir le Mali des difficultés», ajoutant que «ces solutions touchent à tous les aspects de la crise et méritent d'être bien analysées pour pouvoir être mises en œuvre avec le maximum de chances de succès».

A ce titre, M. Mara souligne que «la qualité des relations avec l'Algérie sera stratégique pour notre pays dans les années à venir».

«Le Mali a l'opportunité de s'adosser sur l'Accord de paix et de réconciliation pour se projeter de manière efficace dans le futur, avec les maliens comme moteur, dans le cadre d'un Etat reformé

pour ce faire, avec le soutien de la communauté internationale. Il nous revient à tous, derrière nos autorités, de regarder dans la même direction et d'agir dans le même sens», a conclu M. Mara.

Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali (représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Alger), ont paraphé dimanche (1^{er} mars) à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, présidée par l'Algérie.

MALI

Des signes positifs à Kidal quant à une éventuelle signature du CMA de l'accord de paix d'Alger

Le représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Mohamed Ousmane Ag Mohamedoune, s'est montré optimiste quant à une éventuelle signature de la CMA de l'accord de paix d'Alger, soulignant que ceux qui sont actuellement en réunion à Kidal «travaillent sérieusement pour sortir le pays du bourbier».

«Le travail évolue à Kidal. La CMA est en train de travailler pour sortir le pays dans le bourbier. Il faut garder l'espérance et être optimiste», a déclaré le représentant du CMA, qui n'a pas encore paraphé l'accord d'Alger.

Les composantes civiles et militaires de la CMA étaient réunis depuis mardi à Kidal dans le nord du Mali pour se prononcer sur l'accord de paix d'Alger paraphé par le gouvernement malien et les groupes politico-militaires.

«Ceux qui sont à Kidal travaillent sérieusement pour que ce pays dans sa globalité renoue avec la paix», a dit Mohamed Ousmane Ag Mohamedoune, ajoutant que «le pays a besoin d'apaisement et de paix». S'agissant de l'évolu-



tion des discussions à Kidal, le représentant de la Coordination s'est voulu optimiste. «On en saura beaucoup plus d'ici demain ou après-demain», a-t-il affirmé, cité par les médias maliens.

Le 1^{er} mars, des représentants du gouvernement malien et des groupes politico-militaires ont paraphé le document, mais la CMA avait demandé un

«délai raisonnable» pour consulter sa base après avoir exigé des amendements.

La CMA comprend le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), la Coalition des peuples de l'Azawad (CPA) et une branche du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA).

CÔTE D'IVOIRE

L'ONU exhorte le gouvernement ivoirien à rendre justice aux victimes des violences électorales de 2010-2011

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a exhorté mercredi le gouvernement de Côte d'Ivoire à mettre l'accord sur la justice pour les victimes des graves violations et abus des droits de l'homme commis avant et pendant les élections électorales de 2010-2011.

«Les victimes de manquements graves aux droits de l'homme, dont certains pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, attendent toujours que justice soit faite, près de quatre ans après la fin du conflit en Côte d'Ivoire», a déclaré le Haut-Commissaire dans un communiqué rendu

public mercredi. «Les auteurs de meurtres, viols et autres violations graves du droit international - peu importe leur origine ou affiliation - doivent être poursuivis sans délai (...) Il est inacceptable qu'à ce jour pas un seul individu n'ait été condamné par un tribunal civil en Côte d'Ivoire pour les violations des droits de l'homme commises en lien avec le conflit», a-t-il déclaré.

Zeid Ra'ad Al Hussein a souligné que le verdict prononcé mardi dans le procès de proches de l'ancien président Laurent Gbagbo et de 83 de ses partisans supposés ayant mis à jour de graves déficiences structurelles au sein du système judi-

cature ivoirien, qui doivent être réglées de manière urgente.

«Pour que les acquis de la paix soient garantis et perdurent, la Côte d'Ivoire doit donner la priorité à une justice équitable, à la manifestation de la vérité et à la réconciliation, tout particulièrement avant les élections présidentielles prévues cette année», a-t-il souligné.

L'ancienne Première dame ivoirienne, Simone Gbagbo a été condamnée mardi à 20 ans de prison par la justice pour son rôle dans ces violences électorales de 2010-2011, qui ont provoqué la mort de plus de 3.000 morts dans le pays.

PRÉSIDENTIELLE POLONAISE DU 10 MAI Le président sortant Komorowski lance sa campagne électorale

Le président polonais sortant M. Bronislaw Komorowski, a lancé sa campagne électorale à Varsovie, entouré de 3.000 militants, en prévision de la présidentielle du 10 mai prochain, ont rapporté des médias.

Des partisans de M. Komorowski, cités jeudi par des journaux locaux, se félicitent de l'engagement du président sortant pour faire face au candidat du parti PiS (Droit et justice, opposition) M. Andrzej Duda, auteur d'un début de campagne très active.

Le slogan électoral du président Komorowski, «Votez pour l'entente et pour la sécurité» résume les défis auxquels la Pologne est confrontée et semble répondre aux attentes des polonais, écrit le quotidien «Gazeta Wyborcza» (La Gazette électorale), précisant que deux sentiments vont peser dans le choix du vainqueur à savoir la guerre en Ukraine et la lassitude qui provoque une autre guerre, polono-polonaise celle-ci, entre les deux principaux partis éternels ennemis. «Gagnera celui qui sera le plus crédible sur les questions de sécurité», souligne le journal.

Selon les résultats d'un dernier sondage, le président Komorowski est crédité de 63 % des intentions de vote contre 15 % pour Andrzej Duda. La candidate du parti social-démocrate SLD (opposition) Magdalena Ogórek serait créditée de 3 % tout comme le candidat du tout nouveau parti Korwin (Nouvelle droite).

Janusz Korwin-Mikke (3 %). Deux pour cent des répondants ont opté pour Adam Jarubas, du Parti paysan polonais (PSL). Les candidats libéraux Anna Grodzka (Verts) et Janusz Palikot (votre mouvement) sont crédités de 1 pc chacun. Le premier tour de l'élection présidentielle en Pologne aura lieu le 10 mai prochain. Si aucun candidat n'obtient plus de la moitié des suffrages exprimés, un second tour aura lieu le 24 mai.

CHINE 700 condamnations pour terrorisme ou séparatisme

712 personnes accusées d'incitation à des activités sécessionnistes ou de participation à de violentes attaques terroristes, ont été condamnées par la justice en 2014 dans les régions du Tibet ou du Xinjiang, selon l'agence Chine nouvelle citant un rapport officiel.

«Les verdicts concernant des faits de terrorisme ou de séparatisme ont connu une augmentation de 13,3 % en 2014», a précisé la Cour suprême (CPS) dans son rapport annuel présenté devant l'Assemblée nationale populaire (ANP), réunie à Pékin.

En 2014, le taux de condamnation a en effet atteint 99,93 %, soit 1,84 million de personnes ont été reconnues coupables des faits qui leur étaient reprochés et seulement 825 ont été acquittées, selon la même source.

«Nous participerons activement à la lutte contre le terrorisme et le sécessionnisme et punirons sévèrement les crimes terroristes violents selon la loi, de même que les crimes de toutes sortes qui constituent une grave menace à la sécurité du peuple», a déclaré le président de la CPS M. Zhou Qiang.

«Nous sauvegarderons résolument la sécurité nationale, l'unité ethnique et la stabilité sociale», a-t-il ajouté. Le Xinjiang, frontalier des pays d'Asie centrale, est le théâtre d'une recrudescence d'incidents violents, à caractère ethnique et religieux.

Les autorités centrales qui sont en train d'élaborer la première loi antiterroriste, ont opté pour une stratégie de répression implacable contre les militants ouïghours accusés de «terroristes» ou de «séparatistes».

YÉMEN

Le pays s'enfonce dans le chaos, les efforts de sortie de crise se poursuivent

Le Yémen se retrouve dans une situation de double pouvoir, les miliciens houthis au nord et les partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi au sud à Aden, une situation qui a poussé la communauté internationale à redoubler d'efforts afin de ramener les protagonistes de la crise à la table des négociations.

Le pays a sombré dans le chaos après le coup de force des Houthis, milice chiite confinée initialement à Saada, son fief dans le nord du Yémen, avant de lancer en 2014 une offensive militaire d'envergure qui lui a permis d'entrer en septembre à Sanaa avant de pousser en janvier le chef de l'Etat et son gouvernement à la démission.

Le président Hadi est, quant à lui, installé à Aden (sud) depuis début février d'où il a repris ses activités. Il est toujours reconnu par le Parlement yéménite et par la communauté internationale.

Cette ancienne capitale du Sud-Yémen Aden, d'où le chef de l'Etat est originaire, est un bastion sunnite où les Houthis n'ont pas pris. Le Yémen se retrouve donc coupé en deux comme cela était le cas avant la réunification de 1990.

Face à ce risque de partition du pays, les efforts de sortie de crise s'intensifient afin de ramener les parties en conflit à poursuivre le dialogue.

Le jeudi, l'envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, Jamal Ben Omar, entame une visite à Doha où il aura des discussions sur la crise yéménite et les moyens à même de relancer le dialogue entre les parties belligérantes.

La visite de l'émissaire onusien dans la capitale qatarienne intervient peu avant une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays du Golfe, axée sur la conjoncture régionale dont la situation chaotique au Yémen.

M. Ben Omar avait déjà exprimé au président Hadi, lors d'une récente rencontre à Aden, le plein soutien du Conseil de sécurité de l'ONU aux dis-



cussions de sortie de crise au Yémen et l'a informé de l'appel du Conseil à toutes les parties au conflit à «participer à ces pourparlers».

En parallèle, le président Hadi multiplie à Aden les rencontres politiques. Mercredi, il a reçu une délégation du Mouvement sudiste, dont la frange la plus dure milite pour une sécession du Sud, un Etat indépendant jusqu'en 1990. «L'entretien était positif», a déclaré un dirigeant sudiste qui a souhaité que «Aden ne se transforme pas en un terrain pour un règlement des comptes entre les forces rivales» au Yémen.

Le même jour, le président yéménite s'est entretenu avec son ministre de la Défense Mahmoud al-Soubeih qui a fui la capitale Sanaa, et a souligné, durant l'entretien, «l'importance d'assurer la sécurité et la stabilité dans le pays».

Le général Soubeih rejoint ainsi le président Hadi à Aden après avoir fait déflection à la milice chiite qui l'avait nommé «président de la haute commission de sécurité».

Il faisait partie du gouvernement de Khaled Bahah, qui avait démissionné le 22 janvier en même temps que le président Hadi, sous la pression des Houthis, qui avaient ensuite couronné leur coup de force à Sanaa par l'annonce le 6 février de la dissolution du Parlement et de l'installation de nouvelles instances dirigeantes.

Depuis, M. Bahah et la plupart de ses ministres vivent en résidence surveillée à Sanaa.

Manifestation anti-Houthis

Au moment où la communauté internationale tente de ramener la sécurité et la stabilité au Yémen, les manifestations hostiles aux Houthis se sont multipliées à travers le pays: jeudi matin, un manifestant a été tué et d'autres ont été blessés par les tirs de miliciens chiites qui dispersaient un rassemblement hostile à leur mouvement à Baidha, selon des militants et une source médicale.

D'après ces sources, les miliciens houthis, ont tiré à balles réelles pour disperser des milliers de personnes sorties dans les rues de Baidha pour protester contre leur coup de force à Sanaa. Les violences qui frappent le Yémen n'ont pas épargné les agents de médias. Reporters sans frontières (RSF) a accusé mercredi les miliciens chiites de s'attaquer sans relâche aux journalistes depuis le début de leur campagne pour contrôler Sanaa.

«Les miliciens chiites Houthis poursuivent leurs exactions à l'encontre des journalistes et des médias», a souligné RSF dans un communiqué, évoquant 67 cas d'agressions visant à empêcher les journalistes d'exercer leur métier, qui ont été recensés par le Syndicat des journalistes yéménites.

«Nous condamnons ces attaques délibérées contre les médias et les journalistes qui constituent un danger réel pour la liberté de l'information et pour le processus de transition politique dans lequel s'était engagé le pays», a déclaré Virginie Dangles, adjointe à la direction des programmes de RSF.

SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE LE VENEZUELA Cuba dénonce une décision «arbitraire et aggressive»

La République de Cuba a dénoncé l'annonce lundi par les Etats-Unis de sanctions contre des responsables du Venezuela qualifiant cette décision d'«arbitraire et aggressive».

«Le gouvernement de Cuba a pris connaissance de l'ordre exécutif arbitraire et agressif émis par le président (Barack Obama) contre le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, qui qualifie ce pays de menace à sa sécurité nationale, en représailles aux mesures qu'il a adoptées pour défendre sa souveraineté face aux actes d'ingérence des autorités gouvernementales et du Congrès des Etats-Unis», indique une déclaration du gouvernement cubain envoyée à l'APS par l'ambassade de Cuba à Alger.

«Comment le Venezuela menace-t-il les Etats-Unis? A des milliers de kilomètres de distance, sans armes

stratégiques et sans employer de ressources ni de fonctionnaires pour compléter contre l'ordre constitutionnel étasunien, la déclaration paraît peu crédible et met bien en lumière les objectifs de ses auteurs», ajoute le texte.

«Une telle déclaration confirme, une fois de plus, le caractère d'ingérence de la politique extérieure des Etats-Unis», dénonce le gouvernement dans le document.

«Le gouvernement de Cuba tient à réaffirmer une nouvelle fois son soutien inconditionnel et celui de notre peuple à la République bolivarienne, au gouvernement légitime du président Nicolas Maduro Moros, et au peuple frère et héroïque du Venezuela».

«Nul n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat souverain ni de le considérer, sans fonde-

ment aucun, comme une menace pour sa sécurité nationale. Ainsi, tout comme Cuba n'a jamais été seule, le Venezuela ne le sera pas non plus».

La tension est montée d'un cran lundi entre Washington et Caracas, l'annonce de sanctions américaines contre des responsables vénézuéliens accusés de «violations des droits de l'homme» ayant entraîné le rappel immédiat du plus haut représentant diplomatique u s e u r e n a u x Etats-Unis.

Ce nouvel épisode survient après des années de frictions, les deux pays n'ayant plus d'ambassadeurs respectifs depuis 2010.

Dans sa réaction, le président vénézuélien avait qualifié de «coup le plus agressif, injuste et néfaste jamais donné contre le Venezuela» l'annonce par les Etats-Unis de telles sanctions.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Télleshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:57 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 Divertissement : Ma parole contre la leur
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Super Loto
20:33 Culture Infos : Trafic info
20:35 Autre : Météo
20:38 Culture Infos : My Million
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Autre : C'est Canteloup
20:55 : Restos du cœur
23:50 Autre : Restos du cœur

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:48 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:10 Culture Infos : Point route
18:15 Autre : Joker
18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Culture Infos : La famille Millevoie, à chacun son métier
20:45 Culture Infos : Image du jour
20:46 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:47 Culture Infos : Grand public
20:50 Autre : Météo 2
20:51 Autre : Météo des neiges
20:52 Divertissement : Boulevard du palais
22:30 Culture : Ce soir (ou jamais !)

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:46 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Marsupilami
08:29 Série TV : Shaun le mouton
08:36 Série TV : Shaun le mouton
08:44 : Peanuts
- 08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Sport : Cyclisme
14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:45 Autre : Météo des neiges
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 Culture Infos : Thalassa
22:40 : Frères d'armes
22:45 Autre : Météo
22:48 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
22:50 Autre : Soir 3
23:20 Autre : Du côté de chez Dave, l'intégrale

M

- 06:55 Autre : Zapping
07:00 Autre : Le Before du grand journal
07:23 Autre : La météo
07:25 Autre : Made in Groland
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:00 Autre : La météo
08:05 : Zapsport
08:10 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : 12 Years a Slave
10:40 Autre : La semaine de Gaspard Proust
10:45 Cinéma : Les conquérants
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Culture Infos : Spécial investigation
15:40 Culture Infos : Le tube
16:25 Cinéma : Pompié
18:11 Série TV : Casting(s)
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : Le grand journal
20:05 Autre : Le grand journal, la suite
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Cinéma : 100% cachemire
22:40 Cinéma : Babysitting

TÉLÉ

La sélection

20h55

Restos du cœur



Restos du cœur - Sur la route des Enfoirés Comme chaque année, la troupe des Enfoirés se produit au profit des Restos du Cœur. Sur la scène du Park&Suites Arena de Montpellier, les artistes alternent tableaux grandioses et sketches, revisitant le répertoire musical français et international, à leur façon. Parmi eux figurent Jean-Louis Aubert, Bénabar, Amel Bent, Dany Boon, Patrick Bruel, Nicolas Canteloup, Julien Clerc, Corneille, Patrick Fiori, Liane Foly, Jean-Jacques Goldman, Grégoire, Jenifer, Mimi Mathy ou encore M. Pokora. Ils interprètent, entre autres, « Je t'aimais, je t'aime », de Francis Cabrel, « Happy » de Pharrell Williams.

2

20h45

Boulevard du palais - Destin 95C

Boulevard du palais - Destin 95C Le cadavre de Myriam Hassad, créatrice de mode, est découvert gisant dans son appartement. La jeune femme, originaire d'une cité en banlieue, avait rapidement grimpé les échelons. A l'autopsie, Pluvinage découvre que la parfaite plastique de la victime est le résultat de multiples opérations de chirurgie esthétique. Parallèlement à l'enquête, la juge Lintz s'inquiète pour Rovère, de plus en plus en proie à ses démons intérieurs.

**3**

20h45

Thalassa



Saint-Malo : au pays des marins Des îles et des forts. La baie de Saint-Malo abrite des îlots fortifiés que des passionnés font revivre. Les amoureux de Cancal. Rencontres, entre autres, avec le chef étoilé Olivier Roellinger et Céline Maisons, ostréicultrice. Les messieurs de Saint-Malo, Surcouf, Duguay-Trouin et Jacques Cartier ont écrit les plus grandes pages de l'histoire maritime de la ville. Les secrets de la Rance. Cap sur ce magnifique estuaire entre Dinard et Saint-Malo. Tempête de sons.

CANAL+

20h55

100% cachemire

100% CACHEMIRE**M**

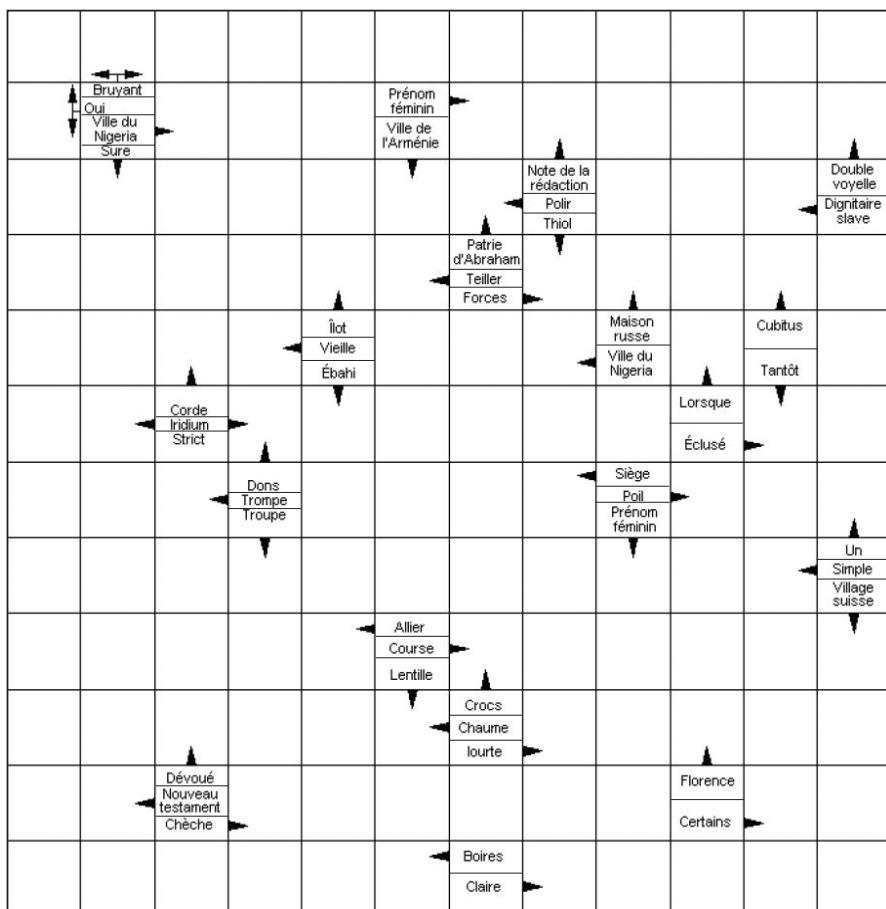
20h50

Elementary



saison 3 épisode 3 Watson enquête sur Chad Keswick, un promoteur immobilier aux pratiques douteuses. Persuadée d'avoir été repérée par sa cible alors qu'elle la suivait dans un vieux bâtiment, la jeune femme propose à Kitty de prendre le relais dans cette affaire. Parallèlement, le corps d'un homme est trouvé dans l'immeuble désaffecté par l'un des consultants ponctuels avec lesquels Sherlock collabore. L'affaire se révèle dangereuse.

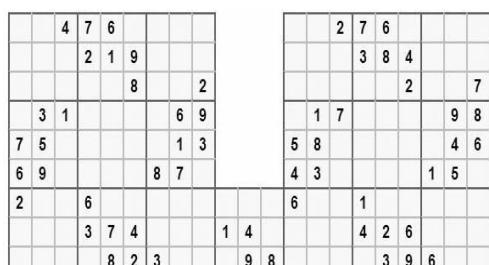
Mots fléchés n°890



Samouraï-Sudoku n°890

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



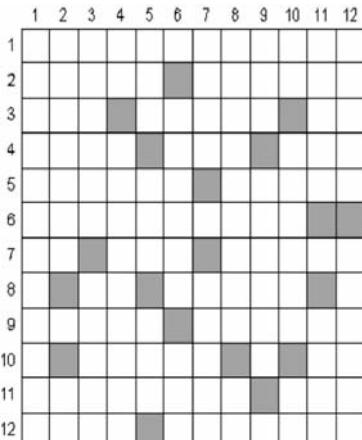
Mots croisés n°890

Horizontalement:

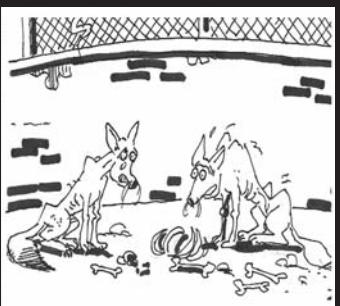
- Poli
- Pierre fine - Sel de l'acide iodhydrique
- Andouiller - Rive - Infinitif
- Réduire à ne pouvoir répondre (à) - États-Unis - Personne ignorante
- Matrice - Femelles du sanglier
- Cinéaste soviétique
- Issu - Disconvenu - Point fixe d'une corde vibrante
- Bradyte - Base
- Rivière de France - Qui professe l'existence de Dieu
- Expérimenté - Le numéro un
- Cylindres - Époque
- Victime - Habiter quelque part

Verticalement:

- Commune des Yvelines
- Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
- Diversifiés - Conclus
- Article espagnol - Amphophile
- Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
- Moscovites - 1/2 seconde
- Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
- Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
- Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
- Europium - Âgées - Interjection
- Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
- Vin blanc sec - Hauser - une note d'un demi-ton



7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

C'est arrivé un 13 Mars

1920 : début du soulèvement de la Ruhr par les communistes allemands.

1954 : début de la Bataille de Diên Biên Phù.

1963 : adoption du lys blanc comme emblème floral du Québec.

1974 : les pays arabes producteurs de pétrole levent l'embargo sur les livraisons de brut aux États-Unis.

1979 : putsch de Maurice Bishop dans l'île de la Grenade.

1979 : naissance du Système monétaire européen.

1986 : la station Mir accueille ses deux premiers visiteurs : deux cosmonautes soviétiques emménagent dans la station orbitale.

1990 : Ertha Pascal-Trouillot devient présidente par intérim d'Haïti.

1992 : disparition de La Pravda.

2000 : l'Équateur adopte le dollar américain, à la place du sucre.

2002 : Robert Mugabe, est déclaré vainqueur de l'élection présidentielle du Zimbabwe.

2012 : accident du tunnel de Sierre (Suisse) provoquant 28 morts dont 22 enfants.

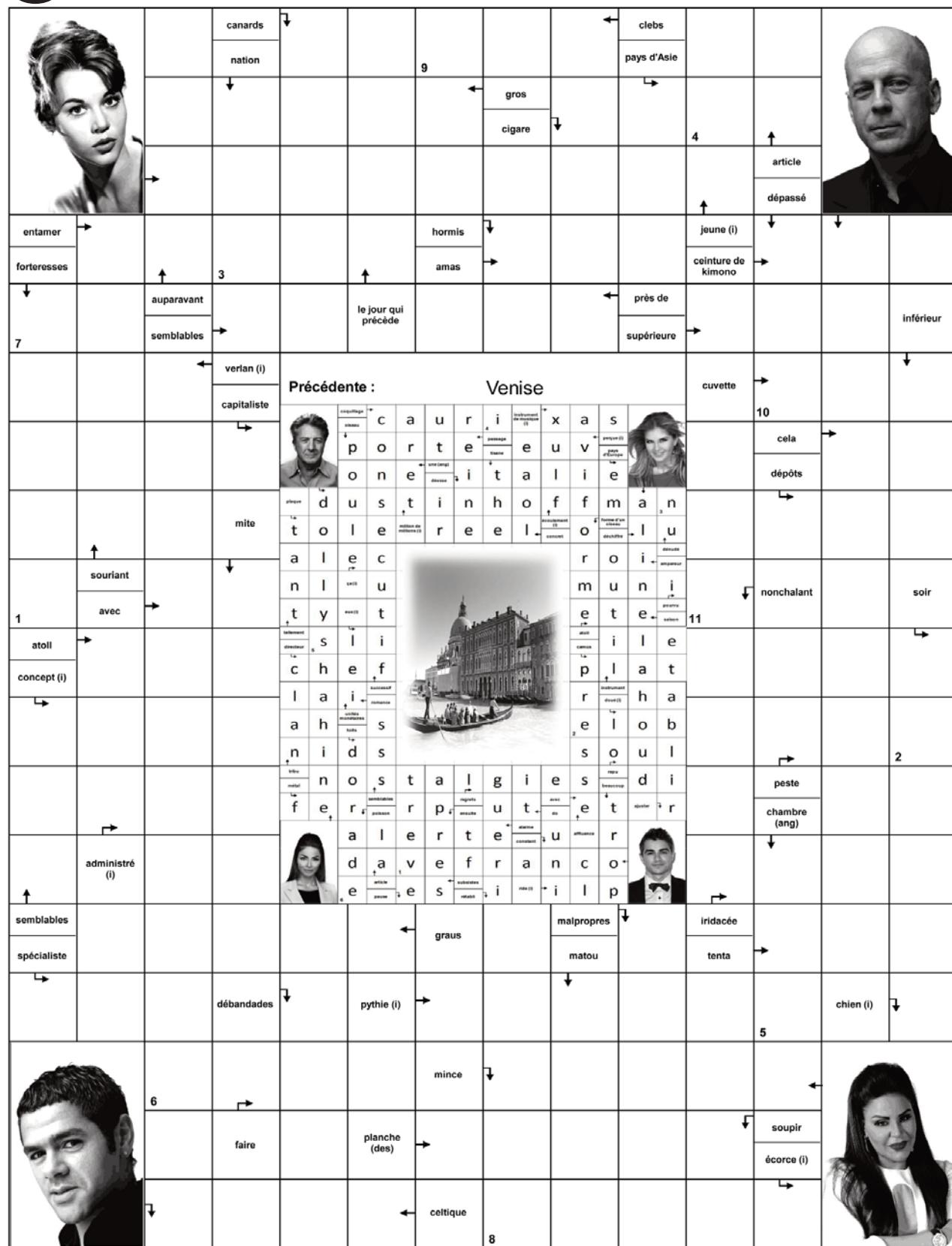
Célébrations :

- Journée mondiale de solidarité avec les prisonniers en Tunisie.

- Afrique : Journée africaine du scoutisme, Africa Scout Day.

- Tunisie : Journée nationale pour la liberté d'Internet décrétée pour rendre hommage au cyberdissident Zouhair Yahyaoui.

N° 61



Footballeur international malien



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (5^È JOURNÉE)
L'Etoile Sétif rejoint le NRB Bou-Arréridj en quarts

L'Etoile de Sétif a rejoint le NRB Bordj Bou-Arréridj en quart de finale du championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball messieurs, grâce à sa victoire contre les Libyens du Ahly Benghazi sur le score de 3 sets à 1 (25-18, 25-17, 18-25, 25-21) hier à Sousse en match de la cinquième journée dans le groupe D. Avec cette victoire, la quatrième, contre une défaite esuyée mercredi soir face à Somoha (3-1), les Sétifiens terminent la phase de groupe à la seconde place du groupe D, devancés par les Egyptiens de Somoha, vainqueurs des Ougandais de KAVC, dans l'autre rencontre de la cinquième journée.

Le NRB Bordj Bou-Arréridj a composé son billet pour les quarts de finale dès mercredi après sa quatrième victoire contre l'équipe ougandaise de Nemostars sur le score de 3 sets à 1 (25-13, 23-25, 25-14, 25-12). Les Algériens occupent la seconde place du groupe C avec 12 points à une longueur des Egyptiens d'Al Ahly qui n'ont concédé aucun set en quatre matchs joués. Au total, sept clubs ont assuré leur qualification pour les quarts de finale de la compétition: l'Etoile du Sahel (club organisateur), et IRT Tanger du Maroc (poule A), Zamalek (poule B), Al Ahly d'Egypte et NRBorj Bou-Arréridj d'Algérie (poule C), et Somoha d'Egypte et Etoile Sétif (poule D). Le dernier ticket pour les quarts de finale se jouera ce jeudi entre l'Espérance de Tunis et les FAR du Maroc (poule B).

JUDO/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS CHAM-PIONS
8 clubs algériens présents à Tunis

Huit clubs (4 cadets et 4 juniors) représenteront l'Algérie au championnat arabe des clubs champions de judo prévu du 2 au 5 avril 2015 à Tunis, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ).

Le tournoi cadet du championnat arabe des clubs champions verra la présence du RC Arbaa, du RAMA Mouradie (garçons) ainsi que le GC Bordj El Kiffan et JC Zouadja Tizi Ouzou chez les filles. Pour les juniors, l'AS Sûreté nationale, le JC El Harrach (garçons) ainsi que le JC Bordj El-Kiffan et l'EJ Kabylie (filles) représenteront l'Algérie. Les huit clubs se sont qualifiés pour ce championnat arabe à l'issue d'un tournoi organisé à la salle de Birtouta d'Alger.

Sudoku N°889

2	1	7	6	4	5	3	9	8
8	5	4	3	1	9	2	6	7
3	9	6	2	7	8	4	5	1
6	8	9	5	2	4	1	7	3
1	2	5	8	3	7	6	4	9
7	4	3	9	6	1	5	8	2
9	7	1	4	5	2	8	3	6
5	3	8	1	9	6	7	2	4
4	6	2	7	8	3	9	1	5

6	9	3	1	2	7	8	5	4
1	4	7	9	5	8	3	2	6
2	8	5	3	6	4	1	9	7
5	7	2	8	4	3	9	6	1
4	3	9	7	1	6	2	8	5
8	1	6	2	9	5	7	4	3
5	8	1	6	9	2	4	3	7
3	4	7	6	8	1	2	9	6
2	6	9	3	7	4	8	1	5

1	8	6	5	7	3	4	9	2	8	1	6
4	3	7	2	6	9	1	5	8	7	3	9
5	9	2	8	1	4	6	7	3	2	4	5
9	2	3	1	4	8	5	6	7	2	6	1
7	1	8	3	5	6	2	4	9	3	6	2
6	5	4	9	2	7	8	3	1	6	7	4
3	6	9	4	8	2	7	1	5	8	1	3
8	4	5	7	9	1	3	2	6	5	7	4
2	7	1	6	3	5	9	8	4	9	7	6

CYCLISME/TOUR INTERNATIONAL DE BLIDA

Hichem Chaâbâne, un favori au cœur de lion

Coureur redoutable, réputé pour ses qualités de grimpeur et rouleur à la fois, l'Algérien Hichem Chaâbâne de l'équipe Cevital, est bien placé pour remporter le Tour cycliste de Blida, quatrième épreuve du Grand Tour d'Algérie 2015.

Ancien pensionnaire du centre mondial de cyclisme (CMC) en Suisse, Hichem Chaâbâne, 26 ans, possède les atouts nécessaires pour s'illustrer dans cette épreuve, malgré la rude concurrence des autres coureurs notamment Erythréens et Rwandais.

Beaucoup d'observateurs voient en Chaâbâne, un futur «grand» du peloton grâce notamment à sa polyvalence. Outre ses qualités de grimpeur, il est aussi un bon rouleur capable de résister dans les étapes «plates et rapides». Il a réussi à faire la différence lors de parcours difficiles, comme il l'a démontré en remportant en solitaire la



troisième et dernière étape du Tour international d'Oran, disputée sur les hauteurs du mont Santa-Cruz.

Natif de la ville des Roses, Hichem Chaâbâne a triomphé déjà sur les hauteurs de Chrea, l'étape phare de ce Tour international de Blida, en s'imposant avec brio devant les coureurs érythréens et rwandais, rois des étapes de montagne. L'Algérien était couronné par de nombreuses équipes algériennes. Il a défendu dans le passé les couleurs de l'équipe professionnelle sud-africaine, MTN Qhubeka, invi-

tée de la prochaine édition du Tour de France.

Hichem Chaâbâne a, pour l'heure, écrasé la concurrence lors des cinq premières journées du GTAC-2015, creusant un écart inédit au classement général de chaque étape. Il est désormais le leader de l'équipe Cevital où évoluent des coureurs prometteurs tels Bechlaghem Abderrahmane, Kab Hichem ou Khaled Abdennabi.

Hichem Chaâbâne, un cycliste discret mais stratégique

«L'équipe est forte. Il y a une bonne ambiance. On

s'entend bien. On sait changer de tactique selon la forme des uns ou des autres. L'important pour nous, c'est de gagner le maximum de points et placer le plus grand nombre de coureurs dans la course aux Jeux olympiques de Rio en 2016», a indiqué à l'APS Hichem Chaâbâne, timide et réservé vis à vis de la presse. «Chaque jour, nous nous fixons un objectif. L'équipe Cevital a un projet qui progresse. Il faut que nous confirmions nos résultats, pour qualifier au moins trois coureurs aux JO-2016. J'ai déjà gagné 75 points dans ce GTAC-2015, après cinq journées seulement de compétition. Il nous faut 400 points pour revenir à la 2^e place de l'UCI-Africa Tour», a-t-il dit. Le départ du Tour international cycliste de Blida, quatrième épreuve du GTAC-2015, a été donné hier avec la première étape qui conduit le peloton de la ville de Mouzaïa vers le col Djebabira, puis revenir à Mouzaïa, sur une distance de 140,8 km.

LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU KARATÉ-DO

AG extraordinaire et élective les 13 et 21 mars 2015

La Fédération algérienne de karaté-do tiendra deux assemblées générales, une extraordinaire le 13 mars et l'autre élective le 21 du même mois, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de karaté-do.

Le président par intérim de la FAK, Mahfoud Louali a indiqué à l'APS que la commission électorale et la commission de recours seront installées au cours de l'AG extraordinaire «afin de préparer l'assemblée élective qui aura lieu une semaine après l'installation».

Un programme de travail spécifique pour l'année 2015 sera élaboré conformément à la demande du ministère alors qu'auparavant nous élaborions un programme pour chaque session olympique», a-t-il ajouté. La Fédération avait tenu une assemblée ordinaire le 13 février pour l'approbation des bilans financier et moral. Mahfoud Louali assure l'intérim à la tête de la Fédération algérienne de karaté depuis environ une année, après la mise à l'écart temporaire, par le ministère des Sports, de l'ancien président de la Fédération, Khider Aït-Brahim.

CHAMPIONNAT FÉMININ DE BOXE

Des pugilistes de 17 wilayas au rendez-vous de Tlemcen

Quelque 69 pugilistes de 17 ligues de wilayas participent au championnat national de boxe filles qui se déroule à partir de mercredi au complexe olympique Akid-Lotfi de Tlemcen.

Ce championnat de quatre jours concerne les catégories des cadettes, juniors et séniors filles, a expliqué Fethi Belarbi, membre de la Fédération algérienne de boxe et responsable de la ligue de wilaya de Tlemcen. Une défection de plusieurs pugilistes à ce rendez-vous a été enregistrée, en raison du fait que ce championnat coïncide avec le déroulement des examens scolaires, a ajouté le même responsable.

La matinée de cette première journée a consacrée à la séance de pesée des participantes et aux tirages au sort pour déterminer les combats du premier tour qualificatif, avant le coup d'envoi de la compétition proprement dite au cours de l'après-midi.

APS

S o l u t i o n

Mots Croisés N°889

AMPHIBIOLOGIE
CANALISATION
CIEL ■ DENSE
ONUSIEN ■ RAJO
I ■ M ■ FAUTAS ■ L
NYON ■ UER ■ TOI
TENANTE ■ VERT
AMITIE ■ SURAH
NEE ■ ARDU ■ ALI
CN ■ BLAISE ■ Q
E ■ OASIS ■ CLOU
SUCSES ■ TOURE

Mots Fléchés N°889

FRAGMENTAIRE
O ■ RAIDISSEUR
ULCERE ■ AOUTE
DI ■ TENIR ■ AI ■
ROUET ■ DIPOLE
ONC ■ TAONS ■ EN
ISCHEMIE ■ CRU
E ■ LISON ■ CR ■ M
MIEN ■ LECHERE
EX ■ DOL ■ IE PER
NEGOCIATRICE
TROU ■ RUE ■ RUS

CAF (16^e DE FINALE), AUJOURD'HUI HOROYA AC- ASO CHLEF À BAMAKO

Les Chéliens pour une confirmation

Saïd Ben

C'est cet après midi à partir de 17 heures que l'ASO Chlef disputera son match face à la formation guinéenne de Horoya AC au stade Modibo Keita à Bamako, pour le compte des séries de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) avec l'idée de confirmer la qualification en Coupe d'Algérie face à un des ténors de la Mobilité-Ligue 1 à savoir l'USM Alger.

Cette rencontre sera arbitrée par un trio arbitral béninois composé du directeur de jeu Akinjoye Germain Koole assisté de ses deux compatriotes Babadjide Bienvenu Dina et Abdou Razack Bello.

Il faut rappeler que l'ASO Chlef s'est qualifiée pour les séries de finale aux dépens de la formation sierra-léonaise de Kamboi Eagles (2-0, 0-1). De son côté, l'équipe de Horoya AC a validé son billet en dominant le club libérien Fassel FC (1-0, 3-3). La formation algérienne de l'ASO Chlef s'est déplacé mardi soir à Bamako alors que trois absents sont enregistrés à savoir le défenseur Samir Zaoui et l'attaquant Mohamed Messaoud suspendus, ainsi que le milieu de terrain Mohamed Zaouche blessé. Avant de rallier la capitale malienne, les hommes de Mohamed Benchouia ont décroché leur qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie au détriment d'un des prétendants sérieux au Trophée, à savoir l'USM Alger aux TAB (5-4), (1-1) après prolongation. D'ailleurs, il est important de noter que l'entraîneur de l'ASO Chlef Mohamed Benchouia, qui ne fait pas l'unanimité au sein du club a indiqué qu'il était décidé d'aller au bout de sa mission malgré la menace de relégation qui pèse sur son équipe.

«Je ne prête pas attention à tout ce qui se dit à mon encontre. L'ASO est mon



Amrani à l'ASO au milieu des années 2000.

Ce qui est plus important surtout, c'est que auréolés de leur qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger, les joueurs sont décidés à revenir avec un bon résultat de leur déplacement à Bamako. Les Chéliens, derniers au classement du championnat de Ligue 1 et sérieusement menacés de relégation, ne souhaitaient pas un meilleur scénario que cette qualification en "Dame coupe", de surcroît sur le terrain d'un candidat en force pour le titre (1-1, 5-4 aux TAB), avant de croiser le fer avec les Guinéens.

Le coach de l'ASO est doublment content surtout après la "prestation rassurante" de ses capés face aux Algériens, une prestation qui "ne reflète guère sa position au classement du championnat", a-t-il jugé. Coté adversaire, il est utile de noter que Horoya Conakry qui a choisi Bamako pour recevoir les Algériens en raison du virus Ebola qui sévit en Guinée, demeure un adversaire "inconnu" pour l'ASO, a reconnu le technicien algérien. "Nous n'avons aucune information sur cet adversaire. A vrai dire, nous étions plutôt concentrés sur notre match de Coupe d'Algérie. Nous essayerons de bien gérer cette première manche pour garder intactes nos chances de qualification au prochain tour", a-t-il encore dit. Pour Salhi, un des éléments clés de l'équipe : « Nous allons jouer comme on l'a fait contre l'USM pour nous qualifier aux quarts de finales ». Mais, il faut dire qu'il faut surtout assurer un résultat qui permettrait de bien envisager la rencontre retour prévue entre le 3 et le 5 avril 2015 au stade Mohamed-Boumezrag à Chlef. Mission, certes, difficile pour les gars de l'ASO, mais pas du tout impossible... S.B.

Medouar :
«Les Chéliens dans de bonnes dispositions à Bamako»

L'ASO Chlef, à Bamako depuis mercredi, est mise dans "de bonnes dispositions" en prévision de son match face aux Guinéens de Horoya Conakry vendredi (18h00, heure algérienne) au stade 26 mars dans les cadre des séries de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), a assuré le porte-parole du club de Ligue 1 algérienne, Abdelkrim Medouar. «Nous sommes dans de bonnes dispositions depuis notre arrivée à Bamako. Les services de l'ambassade algérienne à Malte sont aux petits soins avec nous, tout comme les représentants de la Fédération malienne de football», a déclaré Medouar joint au téléphone par l'APS jeudi. Horoya Conakry a choisi la capitale malienne pour recevoir son adversaire algérien en raison de l'interdiction par CAF du déroulement des matchs en Guinée en raison de l'épidémie Ebola qui a frappé ce pays. «Nous avons un dernier entraînement à effectuer jeudi à l'heure du match sur le terrain du stade qui abrite la rencontre. Tous les joueurs concernés par ce rendez-vous sont en bonne santé et prêts pour la bataille», a encore souligné le responsable chéliens.

Medouar a salué au passage le geste du ministre des sports Mohamed Tahmi et du wali de Chlef, Aboubakr Boussetta qui l'ont appelé «pour transmettre leurs encouragements aux joueurs». «Cela démontre tout l'intérêt que nous accordent les autorités publiques et locales, ce qui est très motivant pour les joueurs déterminés à donner le meilleur d'eux-mêmes pour être à la hauteur de la confiance placée en eux», s'est réjoui Medouar.

La rencontre sera officielle par un trio béninois. Le directeur de jeu étant Akinjoye Germain Koole, il sera assisté de Babadjide Bienvenu Dina et Abdou Razack Bello. L'ASO, sans trois joueurs clés (Zaoui, Messaoud et Zazou, pour suspension et blessure) s'est qualifiée pour les séries de finale aux dépens de la formation sierra-léonaise de Kamboi Eagles (2-0, 0-1). De son côté, l'équipe de Horoya a validé son billet en dominant le club libérien Fassel FC (1-0, 3-3). La manche retour aura lieu entre le 3 et le 5 avril 2015 au stade Mohamed-Boumezrag à Chlef.

Programme des matches

Aujourd'hui:

Horoya A.C (GUD)- ASO Chlef (ALG)
Zamalek (EGY)- Rayon Sports (RWA)
FUS Rabat (MAR)- AS Port de Lomé (TOG)
El Ahly Shandy (SUD)- FC MK (COD)

Demain 14 mars 2015:

Club Africain (TUN)- Dolphin FC (NGR)
Royal Leopards FC (SWZ)- Atlético Petróleos (ANG)
ES Sahel (TUN)- Benfica de Luanda (ANG)
Warri Wolves FC (NGR)- Dedebeit SC (ETH)

Onze Créateurs (MLI)- Sahel S.C (NIG).
Orlando Pirates (AFS)- Uganda Revenue (UGA)

Dimanche 15 mars 2015

Hearts of Oak (GHA)- Olympique de Ngor AS (SEN)
C.F. Mounana (GAB)-Power Dynamos FC (ZAM)

Asec Mimosas (GHA)- Al Ittihad (LBY)
AS V.Club (COD)- Ferrovial Da Beira (MOZ)

Djoliba AC (MLI)- Petrojet (EGY)

Young Africans (TAN)- FC Platinum (ZIM)

Les matchs retours auront lieu entre le 3 et 5 avril prochain.

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie reste à la 18^e position mondiale



un résultat nul.

Depuis la dernière édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola, seuls sept matches amicaux ont été disputés, dont cinq au sein de la Concacaf. Les principales évolutions sont donc imputables à la dépréciation d'anciens matchs. Les équipes les mieux classées de chacune des confédérations demeurent ainsi l'Allemagne (1^e) pour l'UEFA, l'Argentine (2^e) pour la Conmebol, le Costa Rica (13^e) pour la Concacaf, l'Algérie (18^e) pour la CAF, l'Iran (42^e) pour l'AFC et la Nouvelle-Zélande (134^e) pour l'OFC.

Le prochain classement mondial FIFA/Coca-Cola sera publié le 9 avril 2015. APS

La sélection algérienne de football conserve sa 18^e place au classement mondial de la Fédération internationale de football (FIFA) pour le mois de mars 2015, publié hier sur le site de l'instance mondiale.

Les Verts dont le dernier match remonte à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 avec une élimination en quart de finale face à la Côte d'Ivoire (3-1) restent bloqués à la 18^e place pour le quatrième mois consécutif. Au niveau continental, les Verts sont toujours la première sélection africaine avec 986 points. Ils sont suivis par la Côte d'Ivoire (20e) et le Ghana (24e, +1). Le Qatar et Oman, les deux prochains adversaires de l'équipe d'Algérie en matchs amicaux les 26 et 30 mars à

Doha, pointent respectivement à la 109e et 96e place mondiale. La tête du classement reste inchangée : l'Allemagne continue de trôner avec une avance confortable sur l'Argentine et la Colombie. Le premier changement notable concerne l'Italie, qui progresse de deux places et réintègre le Top 10 aux dépens de l'Espagne (11e, moins 1), et ce pour la première fois depuis juin 2014. Les plus grosses progressions du mois sont en revanche à mettre à l'actif de la Barbade (131e) et des Bermudes (169e), qui progressent toutes deux de 11 places grâce à une victoire et

MOBILIS-LIGUE 1 ALGÉRIENNE/CS CONSTANTINE (MATCH GALA)

Naples ou Genoa au menu des Sanafirs l'été prochain

Le CS Constantine (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), jouera un match "gala" contre un club italien de Serie A l'été prochain, qui devrait être "Naples ou Genoa", a appris l'APS mercredi auprès du président du conseil d'administration du club, Omar Bentobal.

"Nous allons jouer un match gala contre une équipe italienne, mais nous n'avons pas encore entamé les discussions. Il y a les pistes de Naples et Genoa, mais



rien n'est fait d'une manière officielle", a affirmé à l'APS le pre-

mier responsable du club constantinois. Le CSC avait dis-

puté lors des trois dernières années, trois matches "gala" au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, contre respectivement l'OGC Nice (France) en 2012 (défaite 3-1), les Espagnols du Celta Vigo (victoire 1-0) en 2013, et devant l'Espanyol Barcelone (Espagne) (2-2) en 2014. "Nous sommes préoccupés par les affaires du club actuellement, avec comme objectif d'assurer le maintien le plus tôt possible, ensuite nous allons conclure un match "gala" qui devrait se jouer après le mois sacré de Ramadan", a conclu Bentobal.

riren n'est fait d'une manière officielle", a affirmé à l'APS le pre-

mier responsable du club constantinois. Le CSC avait dis-

MOBILIS-LIGUE 2 DE FOOTBALL/ O. MÉDÉA

Hadjar : «Je suis venu pour réaliser l'accession»

Chérif Hadjar, désigné à la barre technique de l'Olympique de Médéa (Ligue 2 algérienne de football), a affirmé mercredi que sa mission principale consiste à mener le club vers l'accession, estimant qu'il n'aurait pas accepter la proposition sans cet objectif.

"Je suis venu à Médéa pour réaliser l'objectif de l'accession.

C'est un challenge intéressant pour moi, d'autant que l'équipe est bien positionnée pour faire partie du trio qui accédera en Ligue 1", a indiqué à l'APS Hadjar. Chérif Hadjar, passé notamment par la JS Saoura, a succédé à El Hadi Khezzar, démissionnaire, au lendemain de la défaite concédée à domicile vendredi dernier face à l'AS Khroub (1-

0), dans le cadre de la 22e journée. "Je remercie le président du club de m'avoir fait confiance. J'appelle tout le monde pour s'unir afin de réaliser l'objectif qui reste l'accession, seul je ne peux rien faire", a souligné Hadjar. Au terme de la 22e journée, les joueurs du président Mahfoud Boukhekkha pointent à la 4e place au classement avec 31

points, à trois longueurs de la 3e place, synonyme d'accession, mais avec un match en retard à disputer vendredi face au MC Saïda.

Hadjar est le troisième entraîneur à diriger la barre technique de la formation du Titteri depuis le début de l'actuel exercice, après Mustapha Biskri et El Hadi Khezzar.

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE CATÉGORIES U17 ET U20 : (1/8 DE FINALE)

Programme des rencontres

Programme des rencontres des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie féminine de football, catégories "U17 et U20", prévues aujourd'hui et demain :

- Catégories U20: Aujourd'hui:
FC Béjaia - Itihad Mawahib Djelfa
CSFW Oum El Bouaghi - SF El Attaf
FC Constantine - AS Oran Centre
ASPD Tizi Ouzou - ASSNationale
ARTSF Tebessa - JF Khroub
COTS Tiaret - ASE Alger Centre
FJ Skikda - FC Bel Abbès
AS Intissar Oran - CFF Akbou

- Catégories U17: Demain 14 mars:
ARS Tebessa - SF El Attaf
AC Biskra - ASE Alger Centre
COTS Tiaret - AS Intissar Oran
Affak Relizane - ESE Amizour
FC Cashab - JF Khroub
MO Khroub - CFF Akbou
AS Oran Centre - Itihad Mawahib Djelfa
AS Sûreté Nationale - FC Constantine

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE (SÉNIORS-DAMES)

Programme des 1/8 de finale

Programme des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie féminine (sénior dames) de football, prévus demain à partir de 10h00:

Djelfa : Itihad Maouahib Djelfa - FC Casbah
Khroub : JF Khroub - AS Oran Centre
Relizane : Affak Relizane - ASE Alger Centre
Tiaret : COTS Tiaret - MZ 2000 Biskra
Mila : CSDS Bouhatem - AS Intissar Oran
Constantine : FC Constantine - Jil Dasein Batna
El Tarf : CSAW El Tarf - APDSF Tizi Ouzou
Béjaïa : FC Béjaïa - AS Sûreté Nationale

PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (22e journée)

(GR. CENTRE)

Demain (15h00)

USO Amizour - USFBB Arréridj
NARB Réghaïa - IBK El Khechna
Paradou AC - WA Boufarik
WR M'sila - MC Mekhadma
CRB Dar El Beïda - IB Lakhdaria
JSD Jijel - ES Berrouaghia
RC Kouba - JS Haï El Djabel
(Huis clos)
USM Chéraga - JSM Chéraga

Classement :

	Pts	J
1. RC Kouba	40	21
2. Paradou AC	38	21
3. JSD Jijel	35	21
4. USFBB Arréridj	33	21
5. IB Lakhdaria	32	21
6. JSM Chéraga	31	21
--. USM Chéraga	31	21
8. CRB Dar El-Beïda	27	21
9. JS Haï El-Djabel	26	21
--. US Oued Amizour	26	21
--. IBK El-Khechna	26	21
12. WR M'Sila	23	21
--. NARB Réghaïa	23	21
14. WA Boufarik	22	21
15. ES Berrouaghia	19	21
--. MC Mekhadma	19	21

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00):

USM Khencela - US Biskra
Hamra Annaba - USM Annaba
MO Constantine - NC Magra
NRB Touggourt - CR V-Moussa
E. Collo - ES Guelma
MSP Batna - JSM Skikda
WAR Djamel-HBC Laid
USM Ain Beïda - AS Aïn M'lila

Classement :

	Pts	J
1)-JSM Skikda	41	21
2)-US Biskra	36	21
3)-MO Constantine	35	21
4)-USM Ain Beïda	32	21
5)-NC Magra	31	21
-)-HBC Laid	31	21
7)-Hamra Annaba	30	21
-)-MSP Batna	30	21
9)-NRB Touggourt	29	21
10)-USM Khencela	27	21
11)-USM Annaba	25	21
12)-CR V-Moussa	23	21
-)-AS Aïn M'lila	23	21
14)-E. Collo	22	21
15)-ES Guelma	21	21
16)-WAR Djamel	17	21

(GR. OUEST)

Aujourd'hui (15h00):

Vendredi (15h00) :
ES Araba - CRB Ben Badis
SKAF Khemis - CRB Sendjas

Demain (15h00):

RCBO Rhiou - SA Mohammadia
OM Arzew - CC Sig
JSM Tiaret - ES Mostaganem
WA Mostaganem - SCM Oran
US Remchi - MB Hassasna
IS Tighennif - GC Mascara

Classement:

	Pts	J
1.ES Mostaganem	43	21
2..SCM Oran	41	21
3.OM Arzew	40	21
4.US Remchi	35	21
5.JSM Tiaret	34	21
6.GC Mascara	33	21
7.WA Mostaganem	32	21
-CRB Sendjas	32	21
9.SA Mohammadia	31	21
10.RCB Oued Rhiou	25	21
-MB Hassasna	25	21
12.SKAF Khemis	23	21
-CC Sig	23	21
14.IS Tighennif	21	21
15.CRB Ben Badis	18	21
16.ES Araba	6	21

APS

PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie inter-régions (21e journée)

(GR. CENTRE-OUEST)

(GR. OUEST)

(GR. CENTRE-EST)

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00) :
MBHMessaoud-WAB TissemSilt
USB TissemSilt-CRBA Oussera
FCB Frenda-ARB Ghris
IR Ouled Nail -CR Beni Thour
CRB Boukadir-IRBA El H'djar
ATMH Messaoud-Hydra AC (11H)
Demain (15h00) :
SC Aïn Defla-ORBO Fodda
(Huis clos)
IB Mouzaïa - ESB Dahmouni

Aujourd'hui (15h00) :
JSG Abdala-ZSA Témouchent
HB El Bordj-MB Sidi Chahmi
IRB Maghnia-NRB Bethioua
USB Hassi R'mel-CRB Sfisef
JS Sig-JS Emir Abdelkader
CRB Hennaya-SC Mécheria
(Huis clos)
CR Témouchent-CRB Bougtob
USM Oran - ASB Maghnia

Aujourd'hui (15h00) :
ES El-Ghozlane-IRB Berhoun
WA Rouiba-FC Bir El-Arch
JS Azazga-CRB Djasser (Huis clos)
RC Boumerdès-USM Sétif
RC Bougaâ - CA Kouba
CRBO Djellal-OM Ruisseau
USB Douala - NRB Achir (16h)
AS Bordj Ghedir-MB Rouissat

Aujourd'hui (15h00) :
ESB Besbes-IRB Robbah
NT Souf-JS Pont-Blanc
NRB Chréa-NRB Grarem
NRB El-Kala-US Tébessa
WM Tébessa-IRB El-Hadjar
ASC O-Zouaï - NRB Teleghma
Samedi (15h00) :
CRB Kals-MB Constantine
ES Bouakal-AB Barika

Aujourd'hui (15h00) :
1. CR Beni Thour 50 20
2. CRB Aïn Oussera 44 20
3. SC Aïn Defla 31 20
4. USB TissemSilt 29 20
5. CRB Boukadir 28 20
--. ATMH Messaoud 28 20
7. IR Ouled Nail 27 20
--. Hydra AC 27 20
9. IRB Aïn El H'djar 26 20
--. ESB Dahmouni 26 20
11. FCB Frenda 25 20
12. MBH Messaoud 23 20
--. ARB Ghris 23 20
14. ORB Ouled Fodda 21 20
--. WAB TissemSilt 21 20
--. IB Mouzaïa 21 20

Aujourd'hui (15h00) :
1. CRB Hennaya 46 20
2. ASB Maghnia 44 19
3. . USM Oran 40 20
4. . MB Sidi Chahmi 39 20
5. JSE Abdelkader 34 20
6. CRB Sfisef 27 20
7. IRB Bethioua 27 20
8. SC Mécheria 26 20
9. JS Sig 24 20
10. ZSA Témouchent 23 20
11. CR Témouchent 22 20
12. IRB Maghnia 21 20
13. JS Guir Abdala 19 20
14. - HB El Bordj 19 20
15. USB Hassi R'mel 15 20
16. CRB Bougtob 8 19

Aujourd'hui (15h00) :
1. USM Sétif 39 19
--. USB Douala 39 20
3. RC Boumerdès 37 20
4. CRB A.Djasser 32 20
6. ASB Ghedir 29 20
7. OM Ruisseau 28 20
8. NRB Achir 27 20
--. FC Bir El-Arch 27 20
10. CRBO Djellal 25 20
11. MB Rouissat 23 20
12. ES El-Ghozlane 20 20
13. RC Bougaâ 19 20
--. WA Rouiba 19 20
--. CA Kouba 19 20
16. JS Azazga 17 19

Aujourd'hui (15h00) :
1)- US Tébessa 51 20
2)- IRB El-Hadjar 45 20
3)- NT Souf 33 20
-)- CRB Kals 33 20
5)- NRB Teleghma 31 20
6)- WM Tébessa 30 20
7)- ESB Besbes 28 20
-)- IRB Robbah 28 20
9)- NRB Grarem 27 20
10)- ES Bouakal 24 20
11)- AB Barika 22 20
12)- NRB Chréa 19 20
-)- ASC Ouled-Zouai 19 20
14)- NRB El-Kala 17 20
15)- MB Constantine 16 20
16)- JS Pont-Blanc 15 20

WEST HAM : JENKINSON, C'EST 10 MILLIONS

En prêt à West Ham en provenance d'Arsenal, Carl Jenkinson pourrait rester chez les Hammers, le club étant intéressé pour prolonger la collaboration. Ils devront déboursé un peu plus de 10 millions d'euros pour le conserver. Le latéral droit anglais de 23 ans a effectué 24 apparitions avec l'équipe de Sam Allardyce cette saison. West Ham tentera de conclure la transaction cet été. Par ailleurs, les termes de son contrat de prêt ne lui permettent pas d'affronter les Gunners ce samedi en Premier League.



LA STAT' PEU GLORIEUSE DE JANUZAJ

L'ailier belge a battu un drôle de record ce lundi soir face à Arsenal en FA Cup. Lors de la défaite de Manchester United face à Arsenal ce lundi en FA Cup (1-2), Adnan Januzaj a pris un carton jaune pour simulation en fin de match. Ce qui est son 5^e carton jaune pour cette tricherie depuis le début de la jeune carrière de l'ailier belge de 20 ans. Soit plus que le nombre de buts inscrits depuis son passage chez les professionnels. Une statistique peu reluisante, heureusement, le talentueux diable rouge aura l'occasion de battre des records bien plus prestigieux.

POGBA S'EXPRIME SUR SON AVENIR

Ces dernières semaines, Mino Raiola s'est montré très loquace concernant l'avenir de Paul Pogba. L'agent de joueurs avait indiqué qu'il y avait «99% de chance» pour que le milieu de terrain poursuive à la Juventus de Turin, la saison prochaine.

L'international français tient le même discours : «J'ai toujours dit que je faisais le maximum pour cette équipe qui m'a fait grandir, je ne pense ni à un autre club ni à mon avenir», a-t-il confié (propos relayés par CalcioMercato). Âgé de vingt et un ans, le natif de Lagny-sur-Marne n'est absolument pas pressé par le temps pour aller voir ce qui se fait ailleurs.

NETO se rapproche de la Juventus Turin

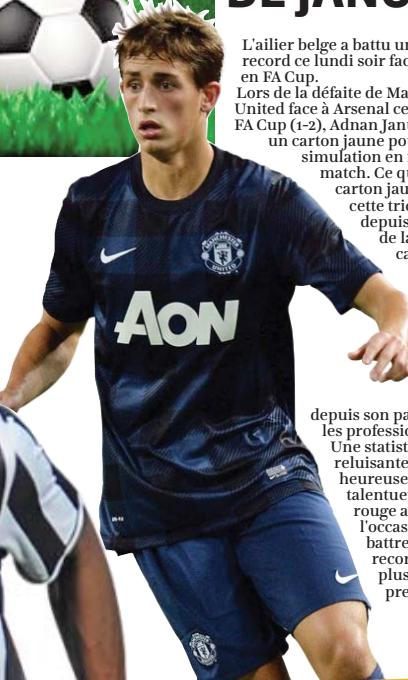
Début janvier, nous vous avions annoncé que le portier de la Fiorentina, Neto (25 ans), était sur le marché, du fait que son contrat se termine en juin prochain, et qu'il avait prévenu ses dirigeants qu'il ne souhaitait pas prolonger. Lors du mercato hivernal, la Juventus Turin semblait s'intéresser au portier Brésilien, et bien les choses n'ont pas changé quelques semaines plus tard. Selon la presse Italienne, Neto serait en passe de rejoindre le club de la vieille dame pour les quatre prochaines saisons. Si ce transfert se concrétise, il faudra savoir quelle sera la hiérarchie des portiers à la Juventus ? Car Gianluigi Buffon (37 ans, sous contrat jusqu'en juin 2017), n'a pas l'intention de raccrocher les crampons et encore moins de faire banquette à la Juve...

MANCHESTER CITY

Bony est confiant

Arrivé lors du mercato d'hiver pour un peu moins de 40 millions d'euros, Wilfried Bony n'a pas encore marqué avec Manchester City. L'Ivoirien n'est pas inquiet pour le futur. Après quatre apparitions sans marquer de buts sous ses nouvelles couleurs de City, l'attaquant vainqueur de la CAN se sait attendu. Et notamment à cause du prix qu'il a coûté aux Citizens. Pour autant, il compte bien permettre à Manchester City de réussir ses objectifs cette saison. «Je n'ai été ici

que pendant deux semaines donc je suis juste installé, je vais apprendre à connaître tout le monde mieux et ils vont apprendre à me connaître moi et mes forces», a-t-il déclaré dans les colonnes de l'Express.co.uk. En effet, de nombreuses échéances attendent Wilfried Bony et sa nouvelle équipe d'ici la fin de saison.



Record de membres pour le BVB !

Dans la semaine qui a suivi la défaite du BVB face à Augsbourg, 653 demandes d'adhésions ont été reçues par le personnel du club. Des propos que confirme le trésorier du club, Reinhold Lunow, qui ne cache pas sa satisfaction : «Lors de la semaine où nous étions derniers de Bundesliga, nous avons reçu encore plus de demandes que d'habitude. C'était de la folie». Fin février, le total des membres du club s'est élevé à 116 792. Un nouveau record qui place le Borussia Dortmund à la troisième place des clubs allemands ayant le plus d'adhérents, derrière le Bayern Munich et Schalke 04 qui en contiennent respectivement 251 000 et 135 000.

Touré privilégie l'Italie, selon Mancini

D'après Roberto Mancini, Yaya Touré privilégierait la Serie A, pour la saison prochaine. Il pourrait ainsi être transféré à l'Inter Milan lors du mercato estival. «Il veut avoir une expérience en Italie, il y a cette possibilité, il pourrait venir ici. Ce ne sera pas facile mais c'est un joueur avec une technique et un caractère incroyable», a déclaré le coach intérimaire dans les colonnes du Daily Mail. La valeur estimée du joueur serait de l'ordre de 15 millions d'euros. Âgé de 31 ans, il a jusque-là disputé 155 rencontres de Premier League avec les Citizens.



ALGÉRIE-EGYPTE

Conférence internationale sur l'Egypte: Sellal représente le Président Bouteflika

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a chargé le Premier ministre Abdelmalek Sellal de le représenter à la Conférence internationale sur l'Egypte qui se tiendra les 13 et 14 mars 2015 à Sharm El-Sheikh (Egypte), a indiqué jeudi un communiqué des services du Premier ministre.

Le Premier ministre sera accompagné dans cette conférence qui verra la participation de plusieurs pays, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchoureb, a précisé le texte.

• M. Sellal, a été accueilli à l'aéroport international de Sharm El-Cheikh par le Premier ministre égyptien, Ibrahim Mahlab.

Les travaux de la Conférence internationale sur l'Egypte débuteront aujourd'hui avec la participation de Chefs d'Etat et de gouvernement, de hauts responsables, de quelque 3000 hommes d'affaires et investisseurs, de représentants d'entreprises économiques de 120 pays, dont l'Algérie, ainsi que de bailleurs de fonds régionaux et internationaux.

ALGÉRIE - ONU

M. Lamamra reçoit la nouvelle représentante du FNUAP en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu mercredi à Alger, Mme Mariam A. Khan, qui lui a remis les lettres de cabinet, l'accréditant en qualité de représentante du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

... Et le nouveau représentant du HCR en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu mercredi M. Hamdi Anwar Ahmed Bukhari, qui lui a remis les lettres de cabinet, l'accréditant en qualité de représentant du Haut commissariat des Nations unies aux Réfugiés (HCR), auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

AFRIQUE

L'APN participe aux réunions du Parlement africain prévues du 14 au 20 mars en Afrique du Sud

L'Assemblée populaire nationale (APN) participe aux travaux des premières réunions des commissions permanentes du Parlement africain qui se tiendront à Midrand (Afrique du Sud) du 14 au 20 mars.

L'APN sera représentée à cette rencontre par les députés Habiba Bahloul, membre de la commission Coopération et relations internationales, Djamel Bouras, membre de la commission santé, travail et affaires sociales et Mohamed Kedj, membre de la commission justice et droits de l'homme, en leur qualité de membres du Parlement africain, indique un communiqué de l'APN.

ALGÉRIE - MAURICE

Le Président Bouteflika félicite son homologue de Maurice à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République de Maurice, Kalla Purryag, à l'occasion de la célébration du 47e anniversaire de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé son entière disponibilité à œuvrer au raffermissement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays

À l'occasion de la célébration du 47e anniversaire de l'indépendance de votre pays, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens,



ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux, les meilleurs, de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple frère», a indiqué le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisir cette heureuse opportunité pour vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au raffermissement des relations traditionnelles d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays, et à conjuguer nos efforts en vue d'atteindre les objectifs de paix, de sécurité et de développement dans notre continent», a-t-il ajouté.

ALGÉRIE - TUNISIE

Le Président Bouteflika reçoit le chef de la diplomatie tunisienne

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu à Alger le ministre tunisien des Affaires étrangères, Taïeb Baccouche, en visite de travail en Algérie.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

La visite de M. Baccouche, arrivé mercredi pour une visite

de deux jours à Alger, intervient dans le cadre du «renforcement des liens de fraternité existant entre les deux pays».

Elle s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la rencontre du président Bouteflika avec son homologue tunisien Béji Caïd Essebsi à l'occasion de la visite que ce dernier a effectuée en Algérie les 4 et 5 février dernier pour baliser les repères des relations algéro-tunisiennes dans divers domaines».

ALGÉRIE - KOWEÏT

Le Président Bouteflika reçoit le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur du Koweït

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger, Cheikh Mohammed Al Khaled Al-Hamad Al-Sabah, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur

de l'Etat du Koweït. Le responsable koweïtien est à Alger pour prendre part au travaux de la 32e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur qui ont débuté dans la matinée.

Les relations algéro-tunisiennes sont «exceptionnelles» et «prometteuses»

Les ministres algérien et tunisien des Affaires étrangères, respectivement Ramtane Lamamra et Taïeb Baccouche ont qualifié, jeudi à Alger, les relations algéro-tunisiennes d'«exceptionnelles» et de «prometteuses», réitérant la détermination des deux pays à les développer dans divers domaines.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue tunisien, M. Lamamra a déclaré que «les relations bilatérales sont prometteuses de par leurs réalisations», insistant sur le souci de l'Algérie de traduire la coopération bilatérale sur le terrain, conformément aux «orientations stra-

tégiques du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son homologue tunisien Béji Caïd Essebsi». Les deux pays «s'engagent à développer la coopération sur le plan économique et la coordination sur les plans politique et sécuritaire», a-t-il précisé, qualifiant la visite du ministre tunisien à Alger de «jalon» qui vient conforter les relations bilatérales et «ouvrir des perspectives pour une meilleure coordination à même de relancer la coopération bilatérale dans différents secteurs».

A cet effet, il a insisté sur la nécessité de veiller à ce que les régions frontalières entre les deux pays soient

«des régions d'une intégration exemplaire qui apporte des solutions efficaces aux problèmes quotidiens des citoyens à travers le développement durable». Pour sa part, le chef de la diplomatie tunisienne a souligné la détermination de son pays à développer les relations bilatérales qu'il a qualifiées d'«historiques» et à les hisser aux plus hauts niveaux, à travers le développement de la coopération politique, socioéconomique, éducative et touristique. Il a également exprimé «la détermination» des deux pays à mettre en œuvre les conventions signées au terme de la visite du président tunisien à Alger en février dernier.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Rencontres au profit des agents de police arabes pour l'échange d'informations sur le terrorisme

Le Directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a proposé, mercredi à Alger, l'organisation de rencontres au profit des agents de police des pays arabes pour leur permettre d'étudier les mesures préventives à prendre et la mise en place de mécanismes favorisant l'échange d'informations sur les groupes terroristes. Dans son allocution aux travaux de la 32e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), le général major a proposé, pour la neutralisation des groupes terroristes dans les régions arabes, l'organisation de rencontres au profit des agents de police leur permettant d'étu-

dier les mesures préventives à prendre et la mise en place de mécanismes opérationnels favorisant l'échange d'informations». Revenant au terrorisme, il a précisé que «ce phénomène qui a pourtant fait l'objet de plusieurs débats, tend encore à prendre de nouveaux aspects, car en plus du langage des armes, il se présente aujourd'hui sous différentes appellations dans nombreuses zones de tension dans le monde arabe».

Le DGSN a réitéré la disponibilité de l'Algérie à apporter son soutien à tout pays arabe en matière de lutte antiterroriste. Le savoir-faire de la Police algérienne est mis à la disposition des pays arabes aussi bien en termes d'entraîne-



ment que de formation en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé», a précisé le même responsable.

APS